



Réserve de parc national du Canada

# Pacific Rim

Plan directeur

2010





JUIN 2010

# PACIFIC RIM

RÉSERVE DE PARC NATIONAL  
DU CANADA

Plan Directeur

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le directeur général de Parcs Canada, 2010.

This publication is also available in English.

Pour de plus amples renseignements sur le plan directeur ou sur Réserve de parc national du Canada Pacific Rim, s'adresser au :

Réserve de parc national du Canada Pacific Rim  
Bâtiment administratif du park  
2185 Ocean Terrace Road  
C.P. 280  
Ucluelet (C.-B.) V0R 3A0  
Canada

tél. : 250-726-3500  
télééc : 250-726-3520  
[www.pc.gc.ca/pacrim](http://www.pc.gc.ca/pacrim)

Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives Canada

Parcs Canada  
Réserve de parc national du Canada Pacific Rim, plan directeur.

Publié également en anglais sous le titre : Pacific Rim National Park Reserve of Canada Management Plan.

Également disponible sur l'Internet et sous forme de CD-ROM  
ISBN 978-1-100-94360-2  
No de cat.: R61-27/2010F

1. Réserve de parc national Pacific Rim (C.-B.) - Gestion.
  2. Parcs nationaux - Canada-Gestion.
  3. Parcs nationaux - Colombie-Britannique-Gestion.
- I. Titre.

FC3814 P32 P3714 2010  
333.7809711'2  
C2010-980129-6

### Photos de la page couverture

SENS HORAIRE, À PARTIR DU HAUT À GAUCHE : Parcs Canada/J. McCulloch, Parcs Canada/J. McCulloch, Parcs Canada/K. Haugen, Parcs Canada/J. McCulloch

## Avant-propos



Les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation du Canada offrent à tous les Canadiens des occasions uniques d'explorer et de comprendre notre fabuleux pays. Ce sont des lieux d'apprentissage, de loisirs et d'inspiration où la population canadienne peut renouer avec son passé et découvrir les forces naturelles, culturelles et sociales qui ont façonné notre pays.

Tous ces endroits, de notre plus petit parc national jusqu'à notre lieu historique national le plus visité en passant par notre aire marine nationale de conservation la plus vaste, offrent à la population canadienne et aux visiteurs une foule d'expériences pour apprécier le patrimoine naturel et historique du Canada. Au cœur de l'identité canadienne, ces paysages d'une grande beauté, merveilles de la nature et lieux d'apprentissage, font partie de notre passé, de notre présent et de notre avenir.

L'objectif du gouvernement est de s'assurer que les Canadiens tissent un lien durable avec le patrimoine et les lieux protégés, de manière à les léguer intacts aux générations actuelles et futures. Nous souhaitons que, dans l'avenir, ces lieux particuliers aident la population à mieux comprendre et apprécier le Canada, tout en contribuant davantage à la santé économique de nos collectivités ainsi qu'à la vitalité de notre société.

Le gouvernement entend établir au Canada une culture de conservation du patrimoine, en offrant aux Canadiens des occasions exceptionnelles de découvrir notre patrimoine naturel et culturel.

Ces valeurs constituent les fondements du nouveau plan directeur pour la Réserve de parc national du Canada Pacific Rim. Je remercie chaleureusement tous les Canadiens qui ont participé par leur réflexion à l'élaboration du plan, en particulier l'équipe dévouée de Parcs Canada, les Premières Nations, ainsi que les organisations et les habitants de la région pour leur détermination, leur travail soutenu, leur coopération et leur extraordinaire sens de la gestion du patrimoine.

Dans ce même esprit de partenariat et de responsabilité, j'ai le plaisir d'approuver le présent plan directeur de la Réserve de parc national du Canada Pacific Rim.



**Jim Prentice**  
*Ministre de l'Environnement*



## Recommandations

Recommandations de :



---

**Alan Latourelle**  
*Directeur général*  
*Parcs Canada*



---

**Steve Langdon**  
*Directeur de l'unité de gestion*  
*Unité de gestion de la Colombie-Britannique côtière, Parcs Canada*





## Sommaire



Plage Walbran, Sentier de la Côte-Ouest. Parcs Canada/J. McCulloch

Les parcs nationaux du Canada témoignent de la puissance des forces naturelles qui ont façonné non seulement la géographie du Canada, mais aussi le cours de son histoire et les expériences de ses habitants et de ses visiteurs. Ces parcs ont été établis dans le but de protéger et de mettre en valeur des paysages et des phénomènes naturels qui représentent parfaitement les 39 régions naturelles du pays. Ces sites sont propices à la découverte de la nature, des gens et des événements qui définissent le Canada. Parcs Canada a le mandat de protéger les écosystèmes et les ressources culturelles de ces lieux magnifiques et de les gérer de sorte que les visiteurs puissent les découvrir et en profiter tout en les laissant intacts pour les générations actuelles et futures.

Il s'agit du premier plan directeur de la Réserve de parc national (RPN) du Canada Pacific Rim. Parcs Canada s'appuiera sur le plan pour assurer la protection et la mise en valeur du parc, en remplacement des *Lignes directrices provisoires de gestion*, rédigées en 1994 et mises à jour pour la dernière fois en 2003. Les plans directeurs des parcs établissent une vision à long terme et fournissent un cadre stratégique pour la maintenance ou la restauration de l'intégrité écologique, et permettent d'offrir aux visiteurs des possibilités d'expérience de qualité. Les plans directeurs font l'objet d'un examen tous les cinq ans, avec la collaboration des Premières Nations, des intervenants et de membres du public.

La RPN Pacific Rim forme un parc marin côtier qui s'étend sur 125 km le long de la côte

ouest de l'île de Vancouver, depuis Tofino au nord jusqu'à Port Renfrew au sud. Il comporte trois secteurs distincts : le secteur de la plage Long (SPL), l'archipel Broken Group (l'ABG) et le sentier de la Côte-Ouest (SCO). Chaque secteur offre des expériences et des activités récréatives particulières de nature à plaire à différents types de visiteurs. La RPN Pacific Rim englobe officiellement les forêts des basses terres de la chaîne côtière de la région du Pacifique et les eaux littorales de la plate-forme de l'île de Vancouver.

Le territoire des Premières Nations Nuuchah-nulth s'étend le long de la côte ouest de l'île de Vancouver. Il est délimité au nord par la péninsule Brooks, au sud par San Juan Point et à l'est par le chaînon de l'île de Vancouver. Le mot « Nuuchah-nulth », qui signifie « le long des montagnes et de la mer », désigne le peuple qui vit depuis des millénaires le long de la côte ouest de l'île de Vancouver. L'histoire et les traditions des Nuuchah-nulth sont étroitement liées à la forêt pluviale tempérée, aux îles, aux plages et aux cours d'eau de la Côte-Ouest. La RPN Pacific Rim poursuit l'objectif d'établir des relations ou de créer une méthode de cogestion avec neuf des seize nations Nuuchah-nulth, soit les Premières Nations Tla-o-qui-aht, Yu?lu?il?ath, Tseshaht, Hupacasath, Huu-ay-aht, Ditidaht et Pacheedaht, la nation Toquaht et la tribu Uchucklesaht. Les conseils de cogestion formés de représentants des Premières Nations et de Parcs Canada s'appuieront sur le plan directeur du parc pour formuler des recommandations à l'intention du directeur ou élaborer des projets en lien avec les activités qui se déroulent dans chacun des territoires ancestraux des Premières Nations.

Au début de 2009, Parcs Canada a mis sur pied une équipe multidisciplinaire chargée d'élaborer le plan directeur. En s'appuyant principalement sur le *Rapport sur l'état du parc* de 2009, l'équipe a travaillé en étroite collaboration afin de respecter les trois volets du mandat de Parcs Canada : la protection des ressources patrimoniales, la création de possibilités d'expérience pour

les visiteurs et la sensibilisation du public. Le personnel du parc a présenté le plan directeur aux Premières Nations, ainsi qu'à divers intervenants dans les collectivités de la région, afin d'obtenir leur avis sur son contenu. La version préliminaire du document a de plus été publiée sur le site Web de Parcs Canada, pour consultation générale.

La vision du parc est un énoncé inspirant qui traduit les caractéristiques particulières du parc et l'orientation souhaitée pour l'avenir. La vision proposée pour le parc repose sur trois principes fondamentaux, soit les gens, les récits et l'héritage, qui influenceront la prise de décision et orienteront la gestion du parc.

Dans le but de réaliser la vision du parc, le présent plan directeur décrit les principales stratégies et les mesures nécessaires pour protéger les ressources naturelles et culturelles du parc et pour offrir des services aux visiteurs. Nous proposons quatre stratégies intégrées qui s'appliquent à l'ensemble du parc.

#### **Collaboration avec les Premières Nations**

Parcs Canada et les Premières Nations collaboreront étroitement en vue de préserver à long terme les ressources naturelles et culturelles de la RPN Pacific Rim et de les exploiter conformément au principe du développement durable. Cette stratégie clé encouragera le dialogue continu et la création de liens avec les Premières Nations afin d'établir un partenariat, de mettre en valeur et de communiquer la culture et l'histoire des Premières Nations, et de susciter chez les visiteurs et les collectivités locales un sentiment d'attachement à l'égard de ces lieux.

#### **Protection et restauration des ressources culturelles et de l'intégrité écologique**

La côte ouest de l'île de Vancouver est caractérisée par un riche milieu naturel et une tradition culturelle bien vivante. Cette zone côtière est la terre des Premières Nations Nuuchah-Nulth depuis au moins

cinq milliers d'années. La région a également été marquée par l'histoire des premiers explorateurs européens, de la traite et de la navigation, la Seconde Guerre mondiale et l'époque moderne. Cette stratégie clé permettra à la RPN Pacific Rim de mener à bien les projets actuels et futurs de conservation et de protection des ressources naturelles et culturelles du parc. Elle propose en outre des moyens de protéger le nombre important d'espèces en péril qui vivent dans le parc. Grâce à des expériences personnelles enrichissantes, le parc responsabilisera les visiteurs et stimulera leur sentiment d'appartenance et d'attachement à l'égard du lieu.

#### **Gestion de la zone côtière**

Cette stratégie clé vise principalement à établir une collaboration entre la RPN Pacific Rim et les Premières Nations, Pêches et Océans Canada, Environnement Canada, les collectivités côtières, les organisations et les intervenants intéressés, pour la gestion et la conservation des ressources marines. Le parc s'efforcera également d'établir une coopération transfrontalière dans la zone côtière en vue d'instaurer une stratégie de gestion régionale des ressources marines.

#### **Amélioration des relations avec les collectivités et de l'expérience des visiteurs**

Cette stratégie établit l'orientation de la RPN Pacific Rim en matière de collaboration au sein d'un environnement communautaire aussi vaste que diversifié et complexe. Grâce à la recherche en sciences sociales, nous serons en mesure de mieux comprendre les collectivités et les visiteurs du parc. Le parc entend permettre aux visiteurs d'être les architectes de leur propre expérience afin qu'ils tissent un lien significatif et durable avec le lieu. L'offre du parc repose dans une large mesure sur des services et des programmes novateurs de grande qualité, une infrastructure sécuritaire et du personnel passionné.

Les différences géographiques des trois secteurs de la RPN Pacific Rim et les moyens d'y accéder posent de nombreux

défis qui pourraient nécessiter différentes approches de gestion. Une approche de gestion par zone permet au parc d'adapter ses méthodes de gestion à chaque secteur. Comme aucune méthode de gestion définitive n'a été établie pour chaque secteur, une brève série d'objectifs a été définie pour l'ensemble des trois secteurs. Le parc élaborera des approches de gestion par zone en consultation avec les Premières Nations et divers intervenants au cours des cinq prochaines années.

Parcs Canada utilise un système de zonage pour protéger et préserver l'intégrité écologique, tout en offrant aux visiteurs des possibilités d'expérience intéressantes. *Les Lignes directrices provisoires de gestion* de la RPN Pacific Rim décrivent les zones terrestres et marines initialement définies dans les années 1970. Les données qui ont servi de base à la délimitation de ces zones sont obsolètes et n'ont pas fait l'objet d'un examen dans le cadre d'un processus de consultation. Il importe maintenant de dresser un plan de zonage exhaustif en fonction des connaissances actuelles de l'état du milieu écologique et culturel de la région.



Pt Dare, Sentier de la Côte-Ouest. Parcs Canada/J. McCulloch

Au cours des cinq prochaines années, le parc se penchera donc sur la délimitation du zonage en consultation avec les Premières Nations et divers intervenants.

La mise en œuvre du plan directeur relève du directeur de l'unité de gestion de la région côtière de la Colombie-Britannique, par l'intermédiaire du plan d'affaires de l'unité de gestion. Les stratégies clés comportent des cibles qui seront utilisées dans le programme de surveillance du parc afin d'évaluer les progrès accomplis par rapport aux objectifs et d'en rendre compte au public. Un compte rendu sur la mise en œuvre du plan directeur sera publié dans le rapport annuel et, tous les cinq ans, dans le Rapport sur l'état du parc.

## Table de matières

Avant-propos .....	iii
Recommandations .....	v
Sommaire .....	vii
<b>1.0 Introduction</b>	
1.1 Parcs Canada et la Réserve de Parc National Pacific Rim .....	1
1.2 Plan directeur de la Réserve de Parc National Pacific Rim.....	2
1.3 Mise en oeuvre du plan directeur.....	4
<b>2.0 Importance du lieu patrimonial protégé</b>	
2.1 Histoire naturelle : là où la terre rencontre la mer.....	5
2.2 L'histoire des premiers habitants : les Premières Nations Nuuchah-nulth .....	6
2.3 Histoire moderne.....	8
2.4 Reconnaissance internationale : la réserve de la biosphère de la baie Clayoquot ....	10
<b>3.0 Contexte de planification et situation actuelle</b>	
3.1 À la découverte de parc et de ses voisins .....	13
3.2 Rapport sur la gestion et sur l'état de park .....	23
<b>4.0 Énoncé de vision .....</b>	<b>31</b>
<b>5.0 Stratégies clés</b>	
5.1 Collaboration avec les Premières Nations .....	37
5.2 Protection et restauration des ressources culturelle et de l'intégrité écologique .....	39
5.3 Gestion de la zone côtière .....	42
5.4 Amélioration des relations avec les collectivités et de l'expérience des visiteurs.....	44
<b>6.0 Area Management Approaches</b>	
6.1 Orientation actuelle de gestion .....	47
6.2 Orientation future de la gestion.....	52
<b>7.0 Délimitation du zonage et des milieux sauvages</b>	
7.1 Le système de zonage de Parcs Canada.....	53
7.2 Délimitation des sites fragiles .....	54
7.3 Le zonage dans la Réserve de Parc National Pacific Rim .....	54
7.4 Orientation du zonage à venir.....	54
<b>8.0 Administration et exploitation .....</b>	<b>57</b>
<b>9.0 Surveillance.....</b>	<b>59</b>
<b>10.0 Sommaire de l'évaluation environnementale stratégique .....</b>	<b>61</b>

**11.0 ANNEXE**

A	Résumé des mesures envisagées.....	63
B	Remerciements.....	65
C	Références.....	66
D	Glossaire.....	67
E	Cartes de zonage provisoire.....	73

**Liste des figures**

Figure 1 : Carte de la réserve de parc national du Canada Pacific Rim et du territoire ancestral des Premières Nations Nuuchahnulth .....	3
Figure 2 : Superficie des zones marines et terrestres (en hectares) par secteur de la RPN Pacific Rim .....	7
Figure 3 : Superficie des zones terrestres (en hectares) de la RPN Pacific Rim.....	7
Figure 4 : Réserve de la biosphère de la baie Clayoquot désignée par l'UNESCO .....	10
Figure 5 : Secteur de la Plage Long.....	16
Figure 6 : Secteur de l'archipel Broken Group .....	18
Figure 7 : Partie nord du secteur du sentier de la Côte-Ouest.....	21
Figure 8 : Partie sud du secteur du sentier de la Côte-Ouest.....	22
Figure 9 : Description des liens entre les principaux éléments du plan directeur. La vision établit le fondement des stratégies clés, qui ont aussi trait aux approches de gestion spécifiques à un secteur.....	36
Figure 10 : Zonage provisoire du secteur de la plage Long.....	73
Figure 11 : Zonage provisoire du secteur de l'archipel Broken Group .....	74
Figure 12 : Zonage provisoire du secteur du sentier de la Côte-Ouest .....	74

## 1.0 Introduction



Le Centre d'interprétation de la plage Wickaninnish, Secteur de la Plage Long. *Parcs Canada/J. McCulloch*

### 1.1 PARCS CANADA ET LA RÉSERVE DE PARC NATIONAL PACIFIC RIM

Parcs Canada administre un réseau de parcs nationaux, de lieux historiques nationaux et d'aires marines nationales de conservation qui mettent en valeur les sites naturels et historiques du Canada. Ces lieux constituent notre héritage vivant et notre mémoire collective, et nous aident à saisir l'essence même du Canada.

Les parcs nationaux protègent et mettent en valeur des paysages et des phénomènes naturels qui représentent parfaitement les 39 régions naturelles du pays. Ces régions, décrites dans le Plan du réseau des parcs nationaux, se répartissent dans toutes les provinces et tous les territoires, et forment des paysages aussi variés que des montagnes

et des plaines, des forêts boréales et la toundra, des lacs et des glaciers. Les parcs nationaux visent à protéger les habitats, la faune et la flore, ainsi que la diversité des écosystèmes de chaque région naturelle représentative. Parcs Canada a le mandat de protéger les écosystèmes de ces magnifiques régions naturelles et de gérer ces sites de manière à favoriser l'apprentissage, la découverte et le divertissement des visiteurs. Plusieurs lois et politiques régissent la protection des parcs nationaux, notamment la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*, la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*, la *Loi sur les lieux et monuments historiques*, la *Loi sur les espèces en péril* et les *Principes directeurs et politiques de gestion de Parcs Canada*.

Avec pour toile de fond la chaîne insulaire de l'île de Vancouver et l'océan Pacifique à

ses pieds, la Réserve de parc national (RPN) Pacific Rim protège et met en valeur le riche patrimoine naturel et culturel de la côte ouest du Canada. La RPN Pacific Rim comporte trois secteurs distincts : le secteur de la plage Long (SPL), l'archipel Broken Group (l'ABG) et le sentier de la Côte-Ouest (SCO), chacun offrant aux visiteurs un éventail d'expériences uniques. Les vieilles forêts, les forêts pluviales tempérées, les dunes qui sèment le littoral, les zones humides et les plages témoignent du lien étroit qui unit la terre, la mer et les habitants du parc. Ces merveilles de la nature font partie intégrante de la longue et dynamique histoire des Premières Nations Nuu-chah-nulth, tout comme celle des explorateurs et des colons européens. Le naufrage du S.S. Valencia en 1906, une tragédie liée à l'histoire du parc, a été désigné événement d'importance historique nationale en 2008. Le SPL forme une zone terrestre et marine protégée au cœur de la Réserve de la biosphère de la baie Clayoquot désignée par l'UNESCO.

À sa fondation en 1970, la RPN Pacific Rim était le premier parc national de la Côte-Ouest. Sa création a soulevé, à juste titre, des préoccupations au sein des sept Premières Nations dont les réserves se trouvaient enclavées dans le parc. On a décidé d'établir une réserve de parc national plutôt qu'un parc national. En effet, en vertu de la Loi sur les parcs nationaux du Canada, la dénomination « réserve de parc » permet aux Premières Nations de la zone de revendiquer les droits ancestraux qui n'ont pas été cédés. Dans l'attente de la cession des droits par traité ou à l'issue de tout autre processus de négociation, le statut de « réserve de parc » permet à Parcs Canada de gérer et de protéger le secteur en tant que parc national en vertu de la Loi sur les parcs nationaux du Canada, tout en conférant aux autochtones le droit de continuer à jouir des ressources renouvelables du territoire.

Conformément à ses obligations juridiques, Parcs Canada consultera les Premières Nations au sujet de la RPN Pacific Rim et mettra en œuvre des traités modernes ou tout autre accord négocié ayant une incidence sur le parc.

## 1.2 PLAN DIRECTEUR DE LA RÉSERVE DE PARC NATIONAL PACIFIC RIM

La RPN Pacific Rim est régie par les *Lignes directrices provisoires de gestion*, rédigées en 1994 et mises à jour pour la dernière fois en 2003. Les décisions prises dans le passé se sont appuyées sur ces lignes directrices, qui ont évolué en fonction des besoins du parc. La RPN Pacific Rim a été officiellement fondée en 2001. *La Loi sur les parcs nationaux du Canada* exige l'établissement d'un plan directeur en remplacement des *Lignes directrices provisoires de gestion*.

Un plan directeur de parc fournit une orientation stratégique à long terme pour la gestion du parc. Au début de 2009, Parcs Canada a mis sur pied une équipe multidisciplinaire chargée d'élaborer le plan directeur. En s'appuyant principalement sur le *Rapport sur l'état du parc* de 2009, l'équipe a travaillé en étroite collaboration afin d'établir un plan conforme au *Guide de planification pour l'élaboration des plans directeurs à Parcs Canada*. Le plan décrit les principales stratégies du parc et les mesures nécessaires pour assurer la protection de ses ressources naturelles et culturelles et offrir des services aux visiteurs, conformément aux trois volets du mandat de Parcs Canada, soit protéger les ressources patrimoniales, créer des possibilités d'expérience pour les visiteurs et sensibiliser le public. Le plan propose les stratégies clés suivantes :

1. Collaboration avec les Premières Nations
2. Protection et restauration des ressources culturelles et de l'intégrité écologique
3. Gestion de la zone côtière
4. Amélioration des relations avec les collectivités et de l'expérience des visiteurs

Les décisions relatives à l'utilisation des ressources terrestres et marines, à la recherche et aux programmes de mise en valeur du patrimoine s'appuieront sur les stratégies clés du plan, comme moyens fondamentaux d'atteindre les objectifs de protection, d'information et d'amélioration de l'expérience des visiteurs. La collaboration avec les Premières Nations et leur consultation



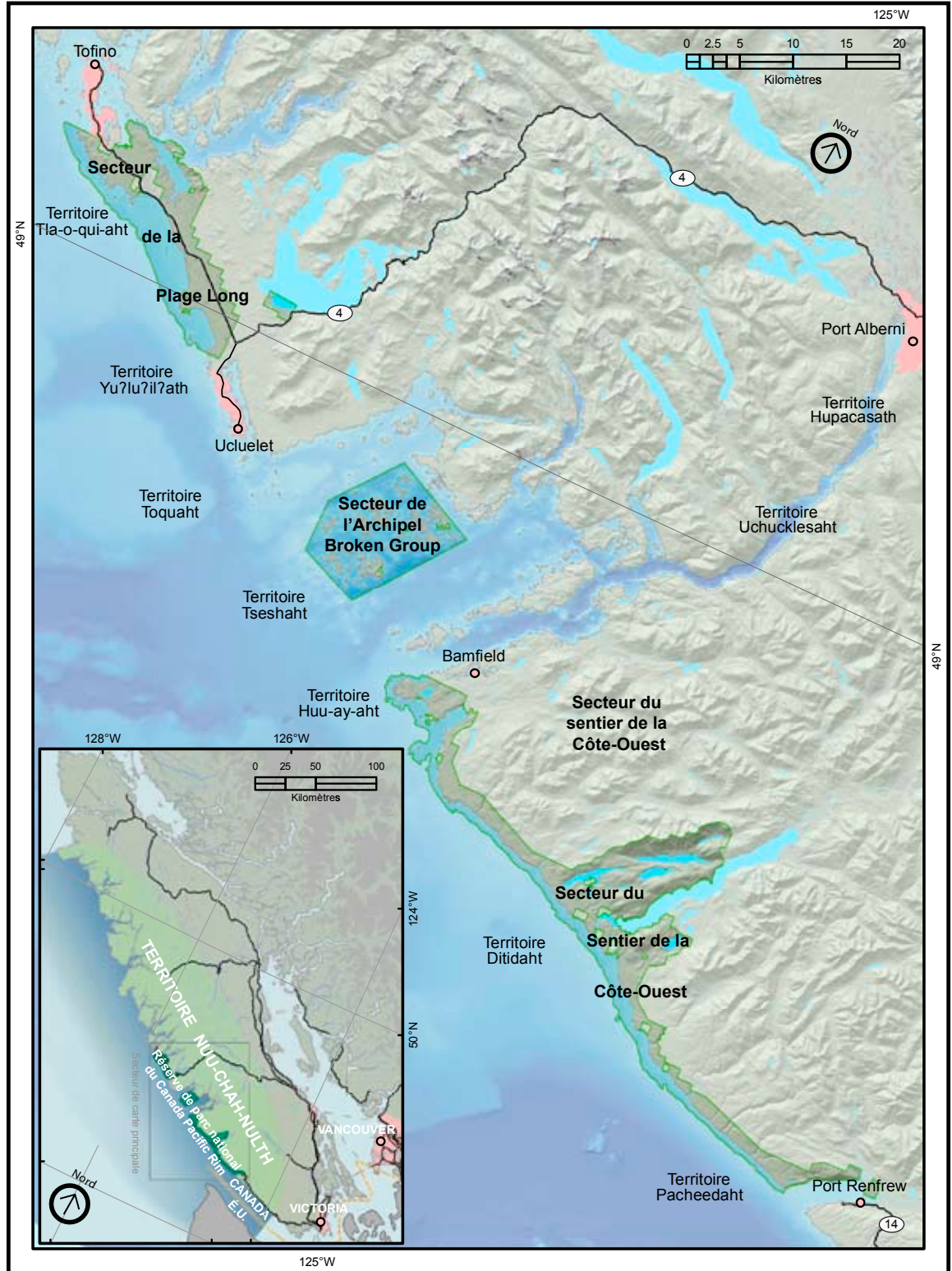


Figure 1 : Carte de la réserve de parc national du Canada Pacific Rim et du territoire ancestral des Premières Nations Nuu-chah-nulth. Parcs Canada

constituent un aspect primordial du plan directeur. Tout en collaborant avec Parcs Canada, les Premières Nations ont la possibilité de négocier la cession de titres ou de droits ancestraux avec le gouvernement du Canada.

De l'été à l'hiver de 2009, des représentants de la RPN Pacific Rim ont consulté les Premières Nations et divers intervenants des collectivités locales sur le processus d'élaboration du plan directeur, et ont apporté les modifications appropriées. Les Premières Nations ont participé à une série d'ateliers et de rencontres individuelles en vue d'examiner le contenu et d'intégrer au plan directeur leurs éventuelles préoccupations ou observations. Le parc a profité d'événements sociaux tels que la fête du Canada, les Journées Ukee et même le Relais du flambeau olympique pour discuter de la gestion du parc avec les visiteurs. L'équipe de planification a organisé des journées portes ouvertes dans les collectivités de Port Alberni, de Tofino, d'Ucluelet, de Sooke et de Bamfield, où les visiteurs étaient encouragés à examiner le contenu du plan et à faire part de leurs commentaires. Parcs Canada a publié dans son site Web de l'information sur la planification de la gestion à l'intention du grand public des autres régions du Canada.



Portes ouvertes de plan directeur. Parcs Canada/S. Bruce

### 1.3 MISE EN ŒUVRE DU PLAN DIRECTEUR

La mise en œuvre du plan directeur relève du directeur de l'unité de gestion de la région côtière de la Colombie-Britannique, par l'intermédiaire du plan d'affaires de l'unité de gestion. L'élaboration et la mise en œuvre des plans directeurs sont conformes aux règles fiscales, et s'appuient sur des attentes réalistes par rapport aux ressources financières dont dispose l'unité de gestion. Les mesures du plan directeur dont la réalisation est prévue à l'intérieur d'une période de cinq ans seront décrites dans le plan d'affaires. De temps à autre, il pourrait s'avérer nécessaire de reconsidérer les stratégies et les mesures en fonction des nouvelles circonstances, priorités ou décisions à l'échelle nationale.

Un compte rendu sur la mise en œuvre du plan directeur sera publié dans le rapport annuel et, tous les cinq ans, dans le *Rapport sur l'état du parc*. L'examen quinquennal du plan directeur permet au directeur de l'unité de gestion d'évaluer la validité de l'orientation du plan et d'y apporter des modifications, s'il y a lieu. Les Premières Nations, les divers intervenants et le grand public seront de nouveau consultés à cette occasion.

Les conseils de gestion coopérative de Parcs Canada et des Premières Nations s'appuieront sur le plan directeur afin de formuler des recommandations ou de proposer des projets au directeur concernant des activités qui se déroulent sur leur territoire respectif.

## 2.0 Importance du lieu patrimonial protégé



Totem de la Première nation Yu7lu7il7ath, secteur de la plage Long, sentier Nu-u-chah-nulth. Parcs Canada/J. McCulloch

### 2.1 HISTOIRE NATURELLE : LÀ OÙ LA TERRE RENCONTRE LA MER

Parcs Canada exploite et administre les lieux historiques nationaux (LHN) et les parcs nationaux suivants sur la côte du Pacifique : le LHN du Fort-Langley, le LHN Gulf of Georgia Cannery, les LHN Fort Rodd Hill et du Phare-de-Fisgard, la Réserve de parc national du Canada des Îles-Gulf, la Réserve de parc national et le site du patrimoine haïda Gwaii Haanas, et enfin, la Réserve de parc national du Canada Pacific Rim. Ce réseau de lieux d'importance nationale célèbre et protège le milieu côtier et l'histoire maritime de la Colombie-Britannique.

À sa création en 1970, la RPN Pacific Rim ne comprenait que le secteur de la plage Long (SPL) et l'archipel Broken Group (ABG). En

1973, le secteur du sentier de la Côte-Ouest (SCO) y a été annexé. Le parc a par la suite été classé en 2001, en vertu de la Loi sur les parcs nationaux du Canada. La RPN Pacific Rim est l'une des 39 régions naturelles officiellement représentées dans le Plan du réseau des parcs nationaux; la forêt des basses terres de la chaîne côtière de la région du Pacifique. L'importante zone marine du parc est constituée des eaux littorales de la plate-forme de l'île de Vancouver, décrites dans le Plan du réseau des aires marines nationales de conservation.

Le climat maritime tempéré de la région donne lieu à des étés frais et brumeux. Les hivers, bien qu'ils soient doux, se caractérisent par un ciel généralement couvert et gris, des vents violents et des pluies diluviennes. La région enregistre en

moyenne 330 cm de précipitations annuelles, ce qui crée les conditions favorables à une vie foisonnante. Le climat doux et humide favorise également la formation de marécages et de forêts pluviales tempérées où dominent les conifères, notamment l'épinette de Sitka, la pruche de l'Ouest et le cèdre rouge de l'Ouest.

La RPN Pacific Rim forme un parc marin côtier qui s'étend sur 125 km le long de la côte ouest de l'île de Vancouver, depuis Tofino au nord jusqu'à Port Renfrew au sud. Il comporte trois secteurs distincts : le SPL, l'ABG et le SCO. Chaque secteur offre des expériences et des activités récréatives particulières qui plaisent à différents types de visiteurs, et qui peuvent nécessiter des aménagements adaptés.

Le SPL est le plus accessible des trois. Située à l'extrémité nord du parc, la plus longue plage de la côte ouest de l'île de Vancouver et ses nombreuses dunes de sable bordent la vaste baie de Wickaninnish. Les promeneurs sont invités à visiter les expositions présentées au Centre d'interprétation de la plage Wickaninnish ou à explorer les anses cachées et les sentiers sinueux. .

L'ABG est accessible uniquement par bateau. Niché dans la baie Barclay, au cœur du parc, l'archipel est un formidable dédale de canaux, de baies abritées, de plages, d'îles densément boisées, de rochers balayés par les vents et d'îlots dénudés. Ce paradis des plaisanciers peut être exploré en une ou deux journées.

Le SCO, à l'extrémité sud du parc, est un chemin historique de 75 km qui parcourt des falaises de grès, des plages, des chutes, des cavernes et des éperons marins. Les origines du sentier remontent à l'époque de la traite. On y a par la suite aménagé des lignes télégraphiques afin d'assurer le salut des marins naufragés. De nos jours, il est devenu un sentier d'aventure que les randonneurs aguerris prennent plusieurs jours à parcourir.

La composante marine est un élément clé du parc. Elle s'étend de la ligne de marée haute jusqu'à l'isobathe de 20 m (généralement

entre 0,4 et 3,3 km de la laisse de haute mer), ce qui en fait l'une des plus vastes composantes marines à l'intérieur d'un parc national. Un peu plus de 40 % des quelque 51 000 ha que compte le parc est constitué de milieux marins, et plus de 50 % des 188 km qui délimitent le parc se situent en zone côtière. Aucun autre parc national du Canada ne possède une telle configuration et une telle composition de milieux marins. Les graphiques ci-dessous illustrent cette caractéristique unique.

## 2.2 L'HISTOIRE DES PREMIERS HABITANTS : LES PREMIÈRES NATIONS NUU-CHAH-NULTH

Autrefois, grâce à l'ingéniosité des Nuu-chah-nulth et à la richesse de leur environnement, leur population atteignait au moins 30 000. Aujourd'hui, on n'en dénombre plus qu'environ 8 000. Les peuples Nuu-chah-nulth se composent de seize Premières Nations distinctes. Les réserves de ces Premières Nations sont enclavées dans la RPN Pacific Rim, de même que les territoires traditionnels des Premières Nations Tla-o-qui-aht, Yu?lu?il?ath, Tseshaht, Hupacasath, Huu-ay-aht, Ditidaht et Pacheedaht. La Nation Toquaht et la Tribu des Uchucklesahts qui vivent à proximité collaborent également à la gestion du parc.

Selon la tradition orale des Nuu-chah-nulth, ils ont toujours peuplé ces terres dont ils sont issus. Chaque nation possède un lieu de naissance et une histoire qui lui sont propres. Les Nuu-chah-nulth n'ont jamais formé un peuple uni, mais une multitude de familles de chefs, puis des groupes locaux et enfin, des nations. Chaque nation comprend plusieurs groupes locaux rassemblés autour d'un chef héréditaire; ceux-ci vivent des ressources que leur fournit le territoire ancestral de leur chef. Aujourd'hui, chaque Première Nation Nuu-chah-nulth se compose de plusieurs familles de chefs, et la plupart comprennent plusieurs groupes locaux qui étaient auparavant distincts.

Les Nuu-chah-nulth parlaient autrefois de nombreux dialectes différents. Il subsiste

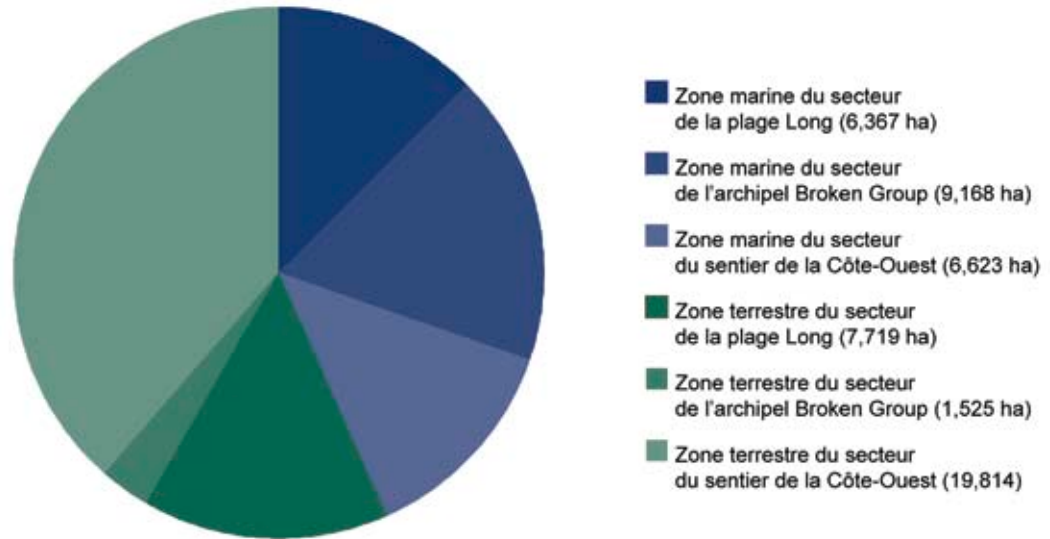


Figure 2 : Superficie des zones marines et terrestres (en hectares) par secteur de la RPN Pacific Rim. *Parcs Canada*

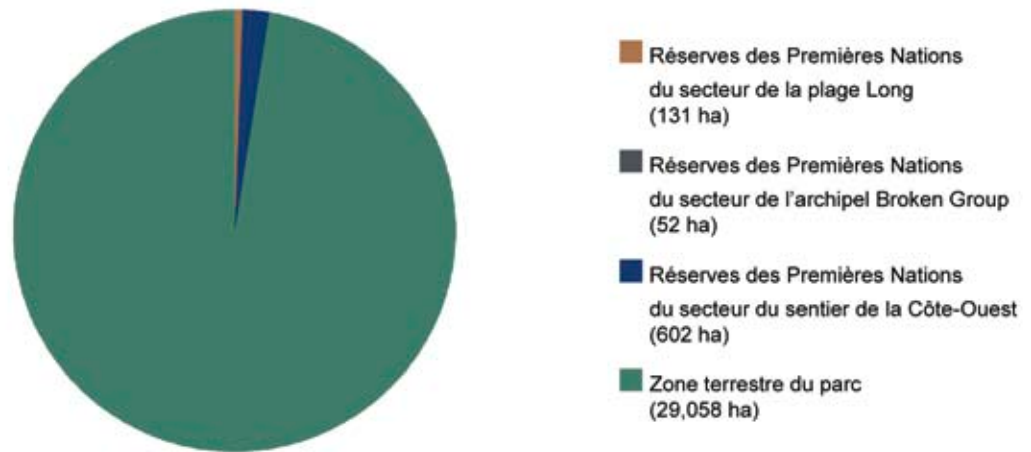


Figure 3 : Superficie des zones terrestres (en hectares) de la RPN Pacific Rim. *Parcs Canada*

aujourd'hui quatre dialectes vivants : celui du nord, celui du centre, celui de la baie de Barclay et celui du sud. Les Nuu-chah-nulth ont en commun un principe fondamental qui s'énonce de différentes manières, mais qui traduit une seule et même idée : « tout est un » ou « tout est étroitement lié ». Le concept implique notamment que, les humains étant inextricablement liés à la « toile de la vie », leurs décisions doivent tenir compte non seulement de leur espèce, mais de tout ce qui les entoure.

Les Nuu-chah-nulth étaient d'excellents pêcheurs de baleines, de grands chasseurs de phoques et d'autres animaux, et des artistes remarquables. Lorsque les Européens ont découvert la région et ses richesses naturelles à la fin du dix-huitième siècle, ils ont établi une relation commerciale avec les Nuu-chah-nulth et exploité davantage les ressources telles que les peaux de loutres de mer, les produits de la baleine, le bois et le poisson. Les Premières Nations n'ont jamais cessé d'exploiter les nombreuses ressources de la région, mais la « découverte » des côtes de la Colombie-Britannique par les Européens a profondément modifié leur utilisation et leur occupation du territoire.

Les nations Nuu-chah-nulth respectent les traditions ancestrales, tout en participant pleinement aux activités et aux décisions qui ont des répercussions à court et à long terme sur leurs territoires respectifs.

## 2.3 HISTOIRE MODERNE

### L'arrivée des Européens

Avant leurs premiers contacts avec les cultures européennes, les Premières Nations du nord-ouest du Pacifique ont maintenu une culture vivante et diversifiée dans laquelle le commerce et les voyages jouaient un rôle de premier plan. En 1774, Juan José Pérez Hernández a été le premier Européen venu du sud pour explorer la côte ouest de l'île de Vancouver et faire de la traite. En 1778, au cours de son voyage, le capitaine James Cook a fait halte à la baie Nootka. Il est le premier Anglais à avoir posé le pied sur l'île

de Vancouver. À cette époque, dans le nord-ouest du Pacifique, les Russes détenaient le quasi monopole de la traite de la fourrure de loutre de mer avec la Chine; cependant, lorsque les Britanniques ont découvert sa valeur sur le marché asiatique, l'exploitation de l'espèce a monté en flèche. La British East India Company a établi un poste de traite sur l'île Nootka, qui a suscité l'intérêt du monde entier pour la région. La traite des fourrures a décliné au milieu du vingtième siècle en raison de la quasi extinction de la loutre de mer. La population de l'espèce commence à augmenter, mais son absence de l'écosystème marin a jeté une ombre sur le milieu écologique.



Tofino 1936 avec Ile Meares. C.-B. Archives

Grâce aux progrès techniques en matière de navigation et à une meilleure connaissance de la côte, l'exploration et la traite se sont intensifiées au cours du dix-neuvième siècle. Les Européens ont établi des postes de traite dans des régions côtières éloignées, puis de petites colonies. Parmi les bâtiments historiques de la RPN Pacific Rim, on peut voir çà et là sur la côte les vestiges de nombreuses cabanes et fermes de colons. Les collectivités les plus prospères au début du vingtième siècle vivaient du produit de la pêche. L'histoire de la région est peuplée de pêcheurs norvégiens et japonais, de flottes de petites embarcations pêchant le saumon à la traîne et de vies entières consacrées au métier périlleux de la pêche océanique à la suite du déclin des stocks de poisson. Le modèle d'exploitation qui a causé le déclin des ressources naturelles s'est répété avec d'autres espèces. Celles des baleines à bosse

et des baleines grises se sont presque éteintes en raison de la surpêche.

Sur l'île, la forêt pluviale côtière a constitué une précieuse ressource de bois d'œuvre. Les premières scieries établies au milieu du dix-neuvième siècle ont jeté les bases d'une industrie qui n'a cessé de croître jusqu'aux années 1950, pour atteindre des sommets quelques décennies plus tard. En 1993, le projet d'exploitation forestière à la baie Clayoquot a soulevé l'ire de la population, qui a organisé une importante action pacifique de désobéissance civile sur les rives du lac Kennedy. La région s'efforce désormais d'équilibrer l'exploitation des ressources avec l'écotourisme et la protection de l'habitat naturel. D'autres sont venus faire fortune grâce à l'extraction des minéraux de la région, notamment l'or découvert dans les sables de la baie Florencia. Bien que les premiers gisements découverts se soient révélés peu rentables, on tente aujourd'hui de relancer l'exploration minière dans la région.

La guerre a également laissé sa marque sur la région. À la suite du bombardement de Pearl Harbour en 1941, les Canadiens japonais ont été internés dans des camps et des familles entières déracinées. Après la guerre, bon nombre des déplacés ont regagné la côte ouest pour s'y établir à nouveau. Le climat de l'après-guerre et la menace présumée d'une invasion du Canada en provenance du Pacifique ont incité le gouvernement à construire la base aérienne de Tofino, sur le site de l'actuel aéroport de Tofino Ucluelet. De la même manière, durant la guerre froide qui a marqué les années 1950, une série de stations radar ont été construites en Amérique du Nord, notamment l'ancienne station de Radar Hill, dans le SPL. Ces radars devaient donner l'alarme en cas d'attaque des bombardiers à long rayon d'action soviétiques. Vers 1960, ces systèmes de défense, devenus obsolètes, ont été démantelés.

Après le parachèvement en 1959 de la route forestière qui relie Port Alberni à la côte ouest, le secteur de la plage Long a attiré les

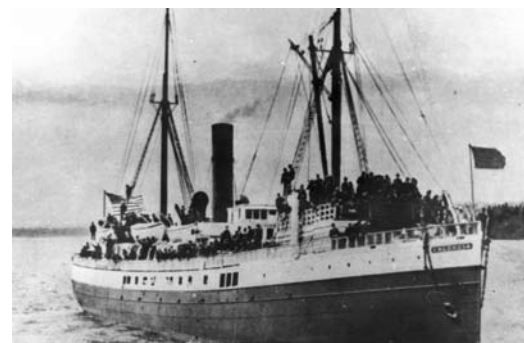


Pont sur chevalets près de la pointe Pachina, sur le sentier des rescapés de la Côte-Ouest. Collection de la Division des services maritimes du ministère des Transports, Victoria

visiteurs en quête d'aventure, notamment les surfeurs, les objecteurs de conscience et ceux qui souhaitent vivre en marge de la société. Cependant, la plage Long est rapidement devenue un magnifique lieu de villégiature familial. La réserve de parc national a été créée en 1970. L'afflux de touristes dans la région s'est accru après que la route vers Tofino et Ucluelet a été pavée, en 1972. La RPN Pacific Rim s'est ensuite détournée de sa vocation récréative initiale au profit de l'écotourisme. En effet, les visiteurs s'intéressent plus que jamais à la culture et aux écosystèmes locaux.

#### **Le naufrage du S.S. Valencia**

Le détroit de Juan de Fuca, au nord-ouest du Pacifique, était une voie de navigation très fréquentée, mais périlleuse, d'où son surnom de « cimetière du Pacifique ». De 1888 à 1890, le gouvernement a érigé une ligne télégraphique afin d'établir une communication entre les villages de la côte ouest, les nouveaux phares du cap Beale et Carmanah, et les collectivités



S.S. Valencia, 1905. C.-B. Archives

éloignées. Le naufrage en 1906 du navire à vapeur à passagers S.S. Valencia, qui a coûté la vie à 133 personnes, est l'une des pires tragédies maritimes de la région. En réponse au mouvement de protestation populaire, le gouvernement a érigé le phare Pachena, aménagé des postes de patrouille et amélioré la ligne télégraphique afin que le sentier assure le salut des naufragés et des sauveteurs. Grâce aux progrès technologiques et à la popularité grandissante de l'avion comme moyen de transport dans la région, le nombre de naufrages a diminué, et le sentier du salut a peu à peu été abandonné aux randonneurs avides d'aventure et de nature sauvage. En 1973, l'ancien sentier du salut est devenu le sentier de la Côte-Ouest, annexé à la toute nouvelle RPN Pacific Rim.

La Commission des lieux et monuments historiques du Canada recommande au ministre de l'Environnement la

commémoration de lieux, de personnalités et d'événements qui ont marqué l'histoire du Canada. Cet épisode dramatique de l'histoire maritime de la RPN Pacific Rim a récemment acquis une reconnaissance nationale. Le naufrage du S.S. Valencia a été désigné événement d'importance historique nationale en 2008.

#### 2.4 RECONNAISSANCE INTERNATIONALE : LA RÉSERVE DE LA BIOSPHERE DE LA BAIE CLAYOQUOT

En plus de son statut de parc national, le SPL de la RPN Pacific Rim fait partie d'une zone protégée de la Réserve de la biosphère de la baie Clayoquot, reconnue à l'échelle internationale par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) le 21 janvier 2000. Les réserves de la biosphère sont des sites désignés par l'UNESCO en vertu de son Programme sur

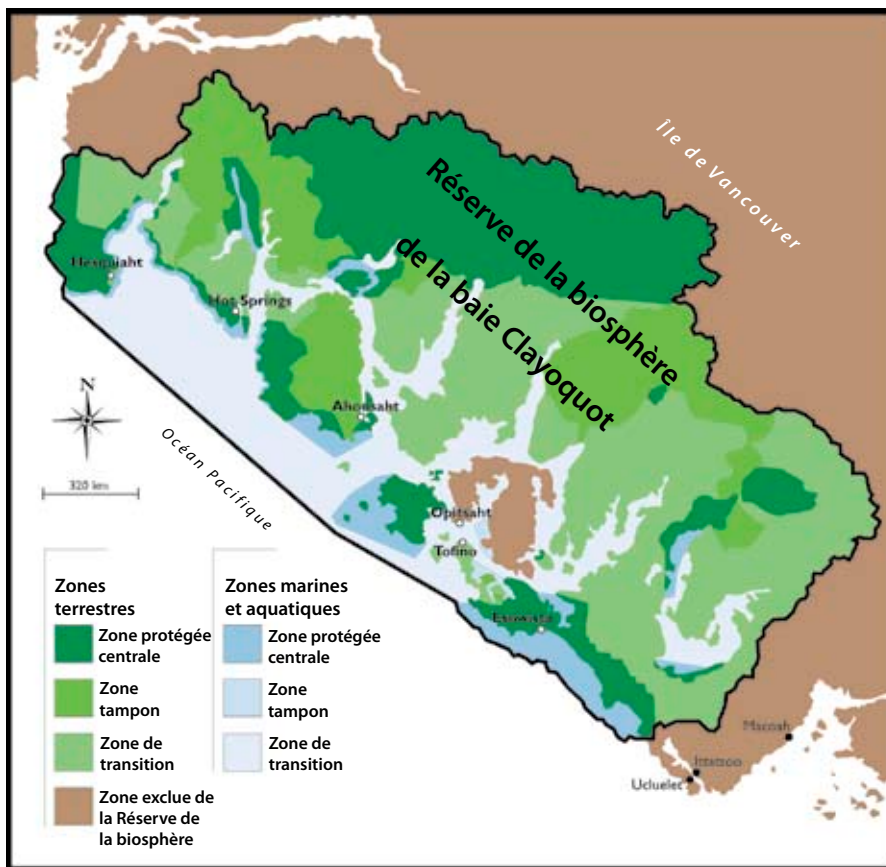


Figure 4 : Réserve de la biosphère de la baie Clayoquot désignée par l'UNESCO. Clayoquot Biosphere Trust.



l'homme et la biosphère. Ces sites remplissent les trois fonctions suivantes :

1. la conservation de la biodiversité et de la diversité culturelle;
2. le développement économique durable sur les plans socioculturel et environnemental;
3. le soutien logistique aux activités de recherche, de surveillance, d'information sur l'environnement et de formation.

Les réserves de la biosphère relèvent de la compétence d'États souverains, mais elles communiquent leurs expériences et leurs idées aux niveaux national, régional et international au sein du Réseau mondial de réserves de biosphère. En 2009, on comptait 553 réserves de la biosphère dans 107 pays.

Le Clayoquot Biosphere Trust est un organisme sans but lucratif chargé de gérer un fonds de dotation et d'établir des lignes directrices régissant le financement du programme à même les gains du fonds, dans le but d'entretenir la Réserve de la biosphère de la baie Clayoquot conformément à l'esprit et aux objectifs initiaux. Des représentants de Parcs Canada, des Premières Nations et des collectivités locales siègent au conseil d'administration à titre bénévole.



### 3.0 Contexte de planification et situation actuelle



Île Clarke, Secteur de l'archipel Broken Group. Parcs Canada/J. McCulloch

#### 3.1 À LA DÉCOUVERTE DU PARC ET DE SES VOISINS

*« Il n'existe nulle autre plage au Canada où l'on peut flâner des heures durant sans croiser âme qui vive, même en été, être seul avec le bruit des vagues, l'odeur de la mer et les pistes d'ours et de loups. Un tel endroit n'existe nulle part ailleurs au Canada, et peut-être même dans le monde entier. » - Mathew Gibson*

Le secteur de la plage Long (SPL), le plus connu et le plus accessible des trois secteurs de la RPN Pacific Rim, est niché entre les collectivités d'Ucluelet au sud et de Tofino au nord. On y accède depuis Port Alberni par l'autoroute 4, ou par avion, à l'aéroport de Tofino. Situé à l'extérieur du parc, au centre du secteur, l'aéroport s'étend sur 385 ha (soit plus de 5 % de la superficie du secteur), mais

n'est pas administré par Parcs Canada. En plus des réserves et des terres qui leur ont été cédées par traité, la Première Nation Tla-o-qui-aht revendique des droits ancestraux, et la Première Nation Yu?lu?il?ath possède des droits relatifs au secteur qui lui sont conférés par traité.

Le SPL se visite en une journée. La plage de sable qui s'étend sur 16 km le long de la baie Wickaninnish constitue la principale attraction. Le secteur offre des installations et des services divers aux visiteurs.

- En partenariat avec la chambre de commerce d'Ucluelet, Parcs Canada accueille plus de 100 000 visiteurs par an au Centre d'accueil Pacific Rim situé au bout de l'autoroute 4. Durant la haute saison estivale, il n'est pas rare que le Centre accueille 1 000

visiteurs par jour; en hiver, on en compte en moyenne 80 par jour.

- En partenariat avec Tourisme Tofino, Parcs Canada accueille les visiteurs au Centre d'information de la baie Cox quatre jours par semaine, de la fin de juin au début de septembre.
- Le Centre d'interprétation de la plage Wickaninnish présente des films et des expositions sur le parc et ses environs de la mi-mars à la mi-octobre. On procède actuellement au renouvellement des expositions en étroite collaboration avec le groupe de travail sur le patrimoine culturel des Nuuchah-nulth. L'ouverture de ces nouvelles expositions est prévue en mars 2011. Depuis 2009, la boutique de souvenirs du Centre est tenue par la Première Nation Yu?lu?il?ath; plus de 100 000 visiteurs s'y rendent chaque année.
- Le SPL offre divers services d'interprétation individuelle et pour les groupes, qui depuis quelques années mettent de plus en plus l'accent sur la culture des Premières Nations. En juillet et en août, le parc offre des promenades thématiques sur la forêt pluviale, le littoral et la culture Nuuchah-nulth.
- 22 km de plage accessible à partir de six aires de stationnement.
- Neuf sentiers de randonnée d'une journée s'étendent sur 9 km en tout.
- Le parc offre toute l'année des services de sécurité publique, et des sauveteurs surveillent les amateurs de surf à la plage Long en juillet et en août.
- Le terrain de camping Pointe-Green compte 114 emplacements. Le camping, ouvert de la mi-mars à la mi-octobre, est très achalandé; on peut réserver par l'intermédiaire du service de réservation des emplacements de camping de Parcs Canada.



Plage Long. Parcs Canada/J. McCulloch

- Une petite partie des rives du lac Kennedy fait partie du SPL, bien qu'elle en soit isolée. Il s'agit des plages communément appelées Swim Beach et Secret Beach. On y accède par l'autoroute 4 et on y trouve des services et des installations limitées (p. ex. des latrines, des poubelles et un stationnement).
- Un prix d'entrée donne accès au parc, aux terrains de camping et aux divers services.

Le secteur accueille environ 750 000 visiteurs par an. Bien que la RPN soit exploitée comme un parc saisonnier, environ 25 % de la clientèle, soit environ 190 000 personnes, visitent le parc durant la période de l'année considérée comme la basse saison, alors que bon nombre des services ne sont pas offerts. Les taux de fréquentation durant la saison hivernale et la saison intermédiaire continuent d'augmenter lentement mais sûrement grâce aux campagnes de promotion active menées par les collectivités locales. Par exemple, l'augmentation notable du nombre d'entreprises de surf ces dernières années a stimulé le tourisme récréatif aquatique dans le SPL, qui attire désormais les visiteurs en toute saison.



Le Camping, Secteur de la Plage Long. Parcs Canada/J. McCulloch

Les visiteurs du SPL sont principalement des Canadiens (64 %), dont plus de 60 % proviennent de la Colombie-Britannique. Bon nombre des visiteurs demeurent à moins d'une journée de route de la RPN Pacific Rim (sud de l'île de Vancouver, région métropolitaine de Vancouver et région de Puget Sound, dans l'État de Washington). Comme l'indique le recensement canadien de 2006, les caractéristiques démographiques de la population générale changent. Près de 40 % de la population du Grand Vancouver est constituée d'immigrants, et cette réalité se reflète dans la clientèle de la RPN.

Les infrastructures du SPL comprennent le Centre d'interprétation Wickaninnish, un camping et des installations sanitaires qui jalonnent la plage et les 9 km de sentiers. Le parc est desservi par l'autoroute 4, qui s'étend sur 21,8 km à l'intérieur de ses frontières, et par des routes secondaires asphaltées (12,98 km) et des routes de gravier (2,76 km).

En 2009, 26 licences d'exploitation commerciale ont été délivrées dans le SPL à des entreprises offrant à l'intérieur de la RPN des services tels que des visites guidées, des écoles de surf, l'observation de la faune et de la flore et des transports publics.



Limace-sauteuse dromadaire. K. Ovaska

Le SPL et ses environs abritent d'importantes espèces en péril, notamment l'hétérodermie maritime, le guillemot marbré, le petit-duc des montagnes, le grand héron, la limace-sauteuse dromadaire, le crapaud de l'Ouest et la grenouille à pattes rouges. Plusieurs espèces de cétacés en péril fréquentent la zone marine du SPL, et il est de plus en plus

fréquent d'observer en été le passage de loutres de mer. Les faucons-pèlerins font halte à la plage durant leurs migrations, au printemps et à l'automne. L'abronie rose, une plante rare, sera réintroduite dans les dunes de sable de la plage Wickaninnish.

Garantir la sécurité des visiteurs n'est pas une mince tâche, compte tenu de la multitude de scénarios potentiels et du mode de vie généralement urbain de la clientèle du SPL. De 2004 à 2009, on a recensé dans le secteur, qui accueille la majorité des visiteurs du parc, plus de 40 % des incidents liés à la sécurité publique. En 2009, 98 incidents liés à la sécurité publique ont été signalés dans le SPL. De nombreux visiteurs n'habitent pas la région et l'environnement particulier du parc leur est totalement étranger. Par conséquent, ils ne sont pas toujours conscients des dangers que présente le milieu naturel du SPL. Les incidents les plus fréquents sont les conflits avec la faune, les accidents de surf, les incidents sur la plage ou sur les sentiers de randonnée d'une journée à pied ou à vélo, et les accidents de la route. Une politique de camping propre est en place depuis treize années et fait la promotion avec succès des techniques et des pratiques visant à réduire les conflits entre la faune et les humains. Peu de visiteurs s'aventurent hors des sentiers, car il est difficile de se frayer un chemin dans les épaisses broussailles de la forêt pluviale. Les personnes qui s'écartent des sentiers ou qui empruntent des sentiers non désignés risquent de se perdre dans la forêt.



Sentier Nu-u-chah-nulth, secteur de la Plage Long. Parcs Canada/S. Bruce

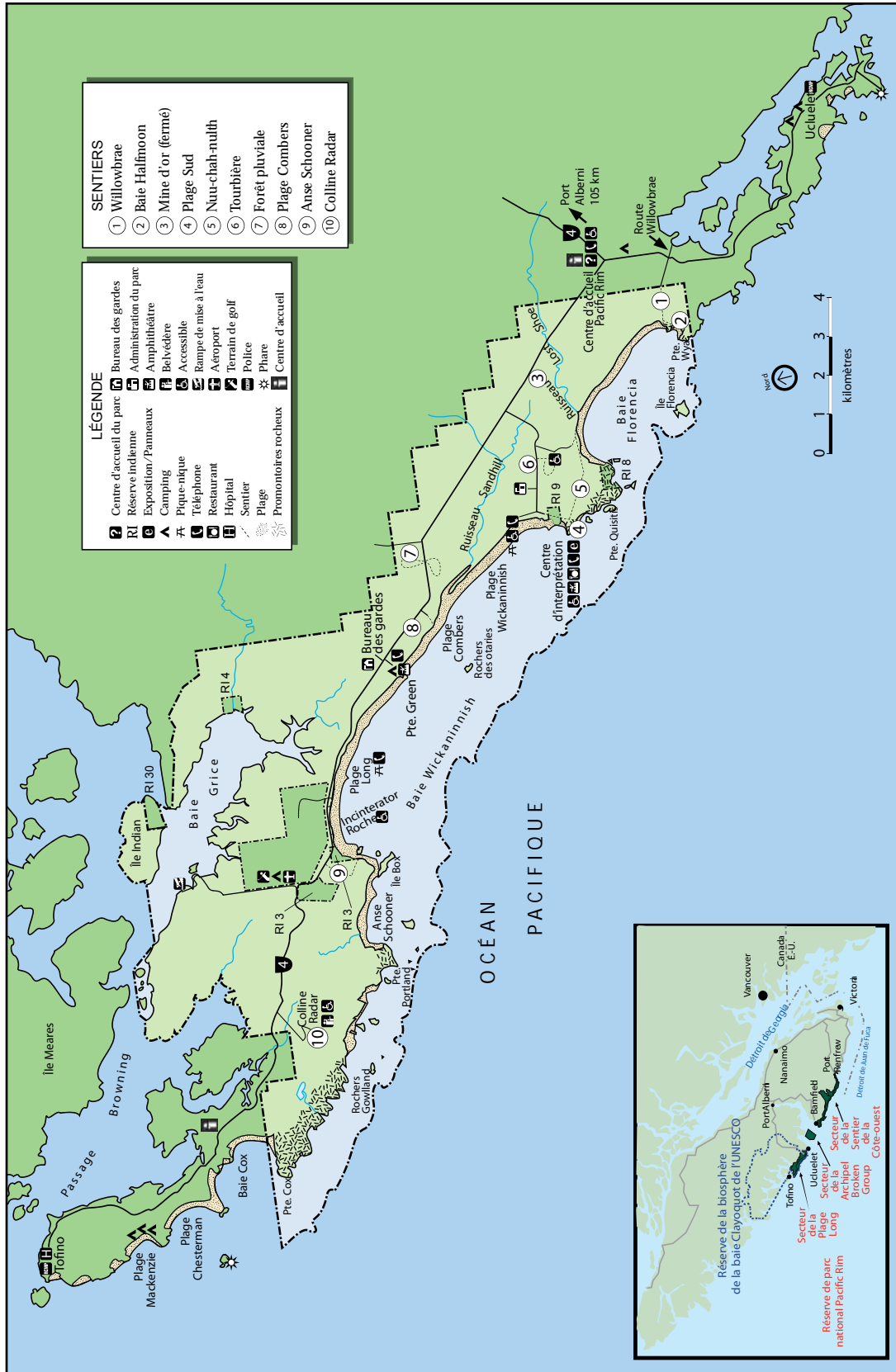


Figure 5 : Secteur de la Plage Long, Parcs Canada

#### Secteur de l'archipel Broken Group

« L'archipel Broken Group est un lieu essentiel pour moi... je suis convaincu que les parcs nationaux contribuent au bien-être émotionnel et psychologique des Canadiens. Ces lieux ont le pouvoir d'enrichir, d'apaiser, de guérir ceux qui les visitent... Ils ont une valeur incommensurable... L'un des plus beaux cadeaux qu'on puisse faire à un enfant, c'est de lui apprendre à aimer la nature. » – Dan Vedova

L'ABG, dans la baie Barclay, est le paradis des plaisanciers. C'est un archipel marin d'une beauté exceptionnelle. Il forme un étonnant labyrinthe de chenaux, de baies abritées, de plages, d'îles densément boisées, de récifs exposés et de rochers nus et balayés par le vent. On peut accéder aux îles par bateau motorisé depuis Port Alberni, Ucluelet ou Bamfield. L'archipel renferme des sites de grande importance spirituelle et culturelle. L'ABG fait partie du territoire revendiqué par la Première Nation Tseshah, dont il est le berceau, et la Première Nation Hupacasath possède une réserve dans l'archipel.



Kayakistes, Secteur de l'archipel Broken Group. Parcs Canada/J. McCulloch

Parcs Canada maintient dans le secteur sept terrains de camping désignés dans l'arrière-pays, principalement fréquentés par les kayakistes. Durant la saison touristique, l'accès au camping est payant. Le personnel du parc patrouille régulièrement le secteur par bateau. En plus d'orienter les plaisanciers et les visiteurs et de fournir des secours en cas d'urgence, le personnel du parc assure la gestion des ressources, fait respecter le règlement et participe aux recherches et aux

opérations de sauvetage. En collaboration avec la Première Nation Tseshah, un poteau de maison et des panneaux d'interprétation seront installés sur l'île Benson à l'été de 2010. Ces panneaux mettront en lumière les liens historiques que la Première Nation Tseshah continue d'entretenir avec l'archipel Broken Group.

Durant la période touristique de pointe, de la mi-juillet à la fin d'août, plus de 11 000 campeurs fréquentent les terrains de camping. Cette aire de fréquentation diurne se prête aux visites guidées ou autonomes en kayak, en voilier ou en bateau motorisé. En raison des multiples points d'accès à l'ABG, il est difficile de tenir des statistiques sur le nombre de visiteurs. En tout, 23 exploitants détiennent une licence commerciale leur permettant d'offrir des activités telles que la plongée sous-marine, l'observation de la faune et le kayak.

Plusieurs zones du littoral de l'archipel constituent l'habitat d'une importante espèce en péril : l'hétérodermie maritime. Dans la zone intertidale, on trouve des huîtres plates du Pacifique, et en un point de l'île Effingham, des faucons pèlerins nichés dans les falaises. La plupart des espèces en péril présentes dans l'ABG vivent en milieu marin, notamment l'ormeau nordique, plusieurs espèces de sébastes, le guillemot marbré, l'épaulard, la baleine à bosse et la baleine grise, ainsi que l'otarie de Steller et le marsouin commun.



Visiteurs examinant une carte de navigation dans le secteur de l'archipel Broken Group Parcs Canada/J. McCulloch

La plupart des visiteurs de l'ABG sont des habitués du secteur et des kayakistes expérimentés. Pour accéder à l'archipel et jouir de son séjour de manière sécuritaire, il est nécessaire de s'y préparer et de maîtriser certaines aptitudes. Les incidents dans le secteur sont généralement liés à la circulation maritime. Entre 2005 et 2009, on a signalé une moyenne de 13 incidents par an. Les collisions avec les rochers immergés représentent un risque très élevé, tandis que la rencontre de grands carnivores (loups, couguars et ours) représente un risque modéré pour les visiteurs du secteur.

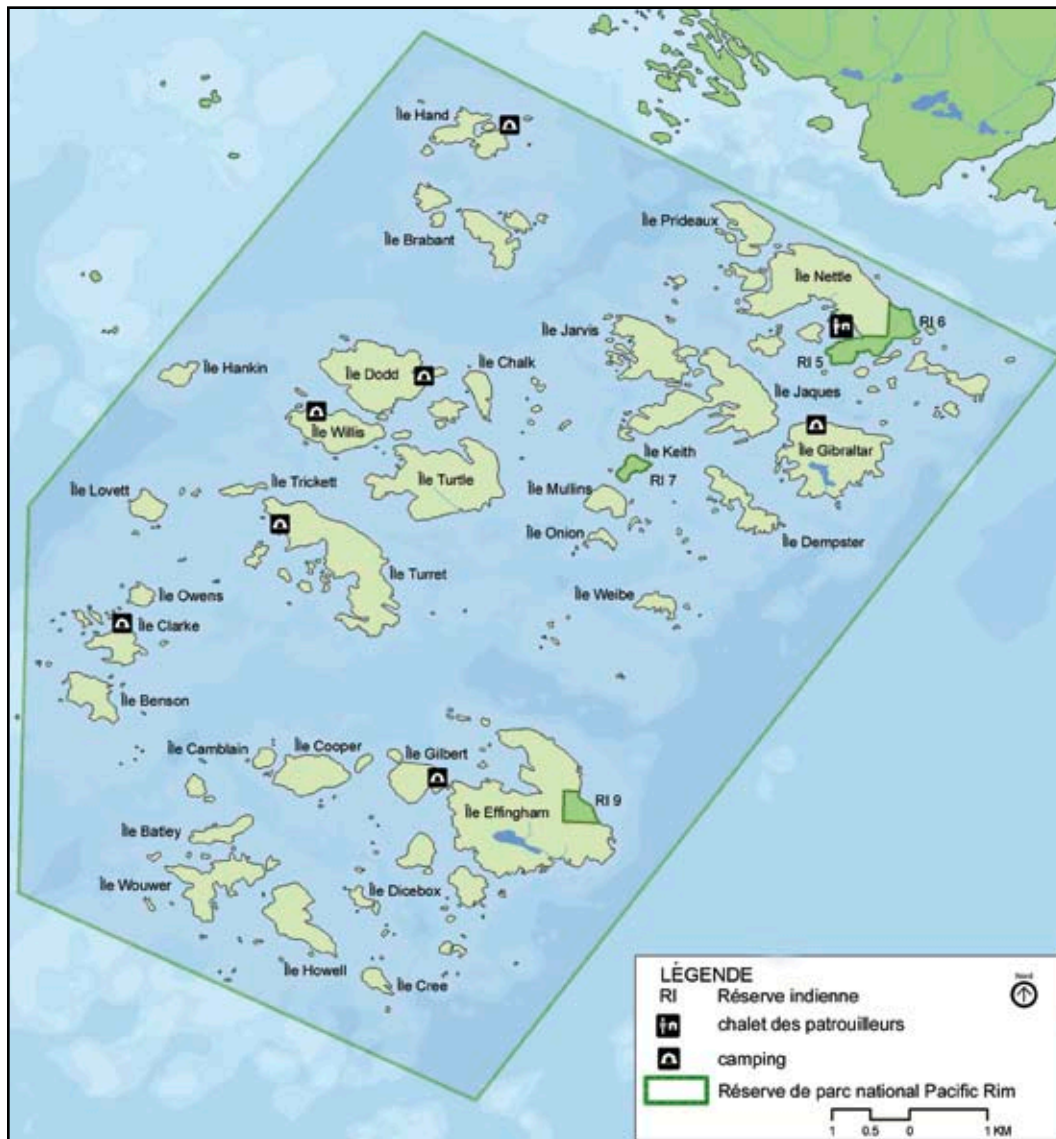


Figure 6 : Secteur de l'archipel Broken Group. Parcs Canada



#### Secteur du sentier de la Côte-Ouest

« J'ai toujours adoré le sentier qui s'étire entre la rivière Cheewat et le ruisseau Walbran : les plages se succèdent, toutes différentes les unes des autres. Certaines sont couvertes d'un magnifique sable blanc, d'autres d'un sable aussi fin que de la poudre... aux pieds du phare Carmanah s'étendent des plages de galets de toutes les formes et de toutes les couleurs, parfaitement polis par les mouvements des vagues depuis des milliers d'années. On a le sentiment d'être isolé du reste du monde, comme si on avait disparu de la civilisation pour entreprendre seul un grand voyage. » - Sherella Wyton

Le sentier de la Côte-Ouest (SCO), long de 75 km, est situé entre Bamfield et Port Renfrew, à proximité des collectivités de Nitinat, de Lake Cowichan, de Jordan River et de Sooke. Le SCO englobe le triangle de Nitinat, le promontoire du cap Beale et le corridor relativement étroit où passe le sentier lui-même, en plus de la zone marine adjacente, sous la courbe isobathe de 20 mètres. L'ensemble de lacs connu sous le nom de triangle de Nitinat fait également partie du SCO. Le promontoire du cap Beale comporte une vaste zone de forêt pluviale, un petit lac, 9 km de sentiers non aménagés, et plusieurs plages. Les Premières Nations Ditidaht et Pacheedaht revendiquent des droits ancestraux, et la Première Nation Huu-ay-aht possède des droits conférés par traité. Le sentier de la Côte-Ouest traverse les réserves de ces trois Premières Nations.

Le sentier de la Côte-Ouest est certes le principal attrait du secteur. La popularité de ce magnifique sentier de randonnée pédestre est rehaussée par le patrimoine naturel et culturel du secteur. Du 1er mai au 30 septembre, il est permis d'y camper. Durant le reste de l'année, le sentier n'est ouvert qu'en journée. Les randonneurs mettent en moyenne six à sept jours pour parcourir le sentier et doivent payer un prix forfaitaire pour la durée de leur séjour. Durant la haute saison, soit du 15 juin au 15 septembre, il est possible de réserver moyennant des frais. Les visiteurs qui prévoient camper dans le secteur doivent participer à une séance

d'orientation obligatoire sur la sécurité, le respect de l'environnement, l'état du sentier et le patrimoine du secteur. Plusieurs sentiers de randonnée dans la partie nord du secteur du SCO – le promontoire du cap Beale, près de Bamfield – traversent des forêts fluviales tempérées, des terrains marécageux, des lagunes d'eau salée et des plages en forme de croissant exposées aux éléments.



Téléphériques, Russeau Cullite, Sentier de la Côte-Ouest. Parcs Canada/J. McCulloch

Les randonneurs sont attirés par le sentier de la Côte-Ouest en raison de l'expérience unique qu'il offre. Ils apprécient le paysage varié de même que le terrain difficile. Les aventuriers peuvent compter sur les infrastructures et les services suivants :

- deux bureaux aux extrémités du sentier délivrant des permis et offrant des programmes d'orientation;
- 108 ponts de bois et quatre ponts suspendus;
- environ 17 km de promenades;
- cinq téléphériques;
- des centaines d'échelles.

De plus, deux traversiers font la navette à travers les deux cours d'eau qui croisent le sentier. Seules huit licences commerciales ont été délivrées pour le sentier de la Côte-Ouest au cours de la dernière année : sept pour des randonnées guidées et une pour le transport public.

Des contrats de service sont confiés aux Premières Nations Huu-ay-aht, Ditidaht et Pacheedaht pour l'entretien de la portion de 25 km qui se situe sur leur territoire ancestral. Ces contrats concernent des services d'entretien, de transport et d'interprétation tout le long du sentier.

La popularité du sentier a grimpé dans les années 1980, à un point tel que le personnel du parc a craint que l'intégrité écologique du parc et l'expérience du visiteur ne soient compromises. En 1992, on a établi un système de quotas en vue de réduire l'empreinte écologique et de rehausser la qualité de l'expérience des visiteurs dans le secteur. Deux ans plus tard, un droit d'entrée a été instauré pour compenser les coûts des services offerts aux visiteurs. Le nombre de randonneurs a lentement décliné, passant de 7 459 en 1993 à 4 237 en 2007, avec une baisse marquée entre 1996 et 1997. En 2008, on a recensé 5 703 visiteurs, et 5 842 en 2009. Les Canadiens sont les principaux utilisateurs du sentier (77 %), mais une forte proportion des visiteurs provient de l'étranger, principalement des États-Unis (10 %), d'Allemagne (5 %) et d'autres pays européens (5 %).

Le parc entreprend un examen pluriannuel des services offerts dans le secteur du sentier de la Côte-Ouest, dans le but de :

1. cerner les facteurs responsables du déclin du nombre de visiteurs compte tenu des services actuellement offerts;
2. déterminer quelles modifications des services permettraient de mieux répondre aux besoins des visiteurs et d'assurer la viabilité financière du secteur.

Des améliorations sont déjà prévues au système de réservation du sentier, à la

sécurité et au programme d'orientation, et les infrastructures essentielles du sentier seront réparées ou remplacées d'ici 2011. Les résultats de l'examen devraient permettre à la RPN Pacific Rim d'enrichir l'expérience des visiteurs du sentier de la Côte-Ouest, tout en garantissant l'intégrité écologique, la sécurité publique et la viabilité financière du site.

Certaines parties du secteur, notamment le promontoire du cap Beale et le triangle de Nitinat, sont de vieilles forêts côtières remarquables, peuplées des végétaux et des animaux typiques de ce genre d'écosystème. Le secteur abrite plusieurs espèces en péril, notamment l'abronie rose réintroduite dans les dunes de sable de Cheewhat, au moins trois couples reproducteurs d'autours des palombes recensés dans le triangle de Nitinat en 1995, et le crapaud de l'Ouest qu'on peut apercevoir le long du sentier. De nombreuses espèces d'oiseaux et de mammifères marins classées en péril vivent également près du littoral.



Abronie rose. S. Smith

Les visiteurs du sentier de la Côte-Ouest doivent préparer leur séjour et avoir déjà fait de la randonnée et du camping durant plusieurs jours. Parcs Canada recommande aux randonneurs de bien planifier leur aventure, en raison des risques potentiels que présente le sentier. L'arrière-pays de la RPN Pacific Rim détient le record du nombre de sauvetages annuels dans l'ensemble du réseau de parcs nationaux. Entre 2005 et 2009, on a signalé une moyenne de 59 incidents de sécurité publique dans le secteur.

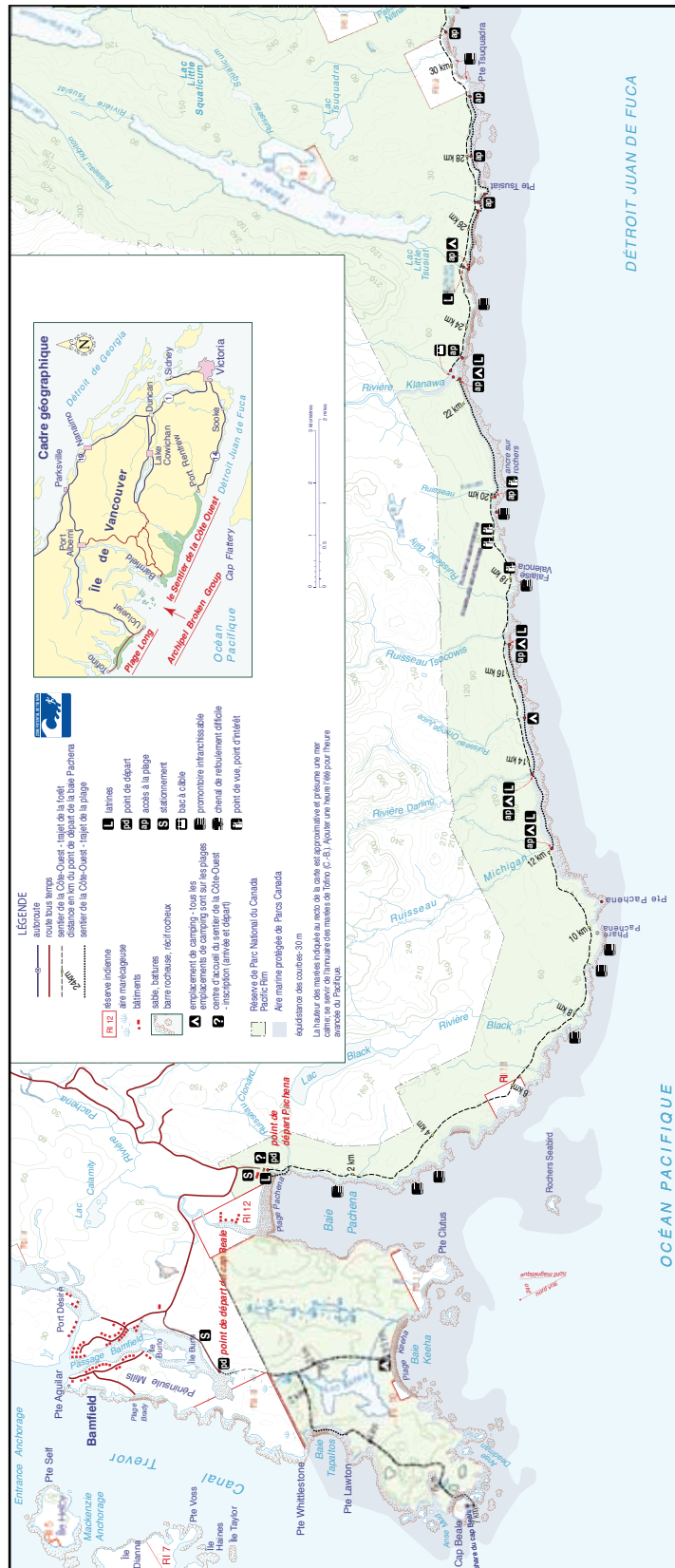


Figure 7: Partie nord du secteur du sentier de la Côte-Ouest. Parcs Canada



### 3.2 RAPPORT SUR LA GESTION ET SUR L'ÉTAT DU PARC

Le présent plan directeur de la RPN Pacific Rim s'appuie fortement sur les Lignes directrices provisoires de gestion et sur l'évaluation détaillée fournie dans le Rapport sur l'état du parc de 2009. Ce rapport dresse le portrait actuel du parc, de ses possibilités, de ses difficultés et de ses dernières réussites.

#### Évolution des relations avec les Premières Nations

Au cours des 15 dernières années, la RPN Pacific Rim s'est employée à tisser des relations avec les Premières Nations. Le maintien de ces bonnes relations, la participation des Premières Nations à la gestion de la RPN, la mise en œuvre des traités et la consultation constituent des priorités pour la RPN Pacific Rim. Les relations avec les Premières Nations et leur participation ont une incidence sur tous les aspects de la gestion de la réserve, de la cueillette traditionnelle, à la surveillance et à la gestion des écosystèmes marins, à l'expérience des visiteurs, aux activités d'interprétation concernant la RPN et à la diffusion d'information au public. La RPN Pacific Rim s'est efforcée de créer un environnement accueillant pour les Premières Nations en prévision de la signature de traités modernes et de la cogestion du parc.



Sentier d'interprétation Nuu-chah-nulth, Secteur de la Plage Long. Parcs Canada/S. Bruce

Parcs Canada participe actuellement à la négociation de traités distincts avec plusieurs Premières Nations :

- les Premières Nations Maa-nulth, qui comprennent les Premières Nations

Huu-ay-aht, les Premières Nations Yu?lu?il?ath, la Nation Toquaht et la Tribu Uchucklesaht, avec qui un traité a été signé en 2009 et prendra effet le 1er avril 2011;

- la Première Nation Hupacasath;
- les Premières Nations Ditidaht et Pacheedaht;
- les Nuu-chah-nulth, qui comprennent la Première Nation Tseshah;
- la Première Nation Tla-o-qui-aht.

De nombreux représentants des Premières Nations et de Parcs Canada ont collaboré avec succès à la conception et à la mise en œuvre de projets et de partenariats, notamment la création du parc tribal Ha'uukmin près de la RPN Pacific Rim, l'agrandissement de la réserve d'Esowista, la réalisation d'études sur le savoir écologique traditionnel des Nuu-chah-nulth, l'organisation de célébrations de sensibilisation à la culture autochtone, la conclusion d'un partenariat avec le Groupe linguistique Nuu-chah-nulth de la région centrale, la collaboration avec neuf Premières Nations en vue du renouvellement des expositions au Centre d'interprétation Wickaninnish, l'achèvement du projet d'interprétation le long du sentier Nuu-chah-nulth, et la conclusion d'accords sur le bois d'œuvre visant à préserver l'intégrité écologique des réserves des Premières Nations dans les limites de la RPN.

D'importantes questions seront résolues dans un avenir proche. Le maintien de bonnes relations avec les neuf Premières Nations demeure une priorité, de même que l'établissement de conseils officiels et de groupes de travail informels axés sur la participation et la collaboration équitables à la gestion du parc. On procède actuellement à la création de conseils de cogestion avec les Premières Nations Huu-ay-aht, Yu?lu?il?ath, Tseshah et Ditidaht. Le parc se penche également sur d'autres enjeux cruciaux tels que la revendication de titres et de droits ancestraux et la mise en œuvre de traités, qui touchent notamment à la gestion de l'écosystème marin, à la cueillette traditionnelle, à l'interprétation et à la gestion des ressources patrimoniales et culturelles.

Lorsque l'accord définitif avec les Premières Nations Maa-nulth prendra effet en 2011, quatre Premières Nations jouiront de droits conférés par traité. Bien que les Premières Nations et Parcs Canada ne partagent pas toujours une vision commune, nous sommes confiants que notre collaboration portera ses fruits et que nos relations seront empreintes de respect et de confiance mutuels.



Atelier de partenariat tenu en mai 2009. Parcs Canada/K. Haugen

#### Protection et restauration de l'intégrité écologique

De manière générale, l'intégrité écologique dans le parc et les enjeux qui se profilent dans la RPN Pacific Rim sont similaires à ceux des autres parcs nationaux côtiers de la Colombie-Britannique. L'intégrité des écosystèmes du parc est l'un des nombreux enjeux qui font l'objet d'une évaluation et dont les résultats sont publiés dans le *Rapport sur l'état du parc*. Cette évaluation s'appuie sur six indicateurs, soit les écosystèmes forestier, lacustre et palustre, fluvial, littoral, intertidal et infralittoral.

L'écosystème forestier est dominé par de vieux peuplements d'épinette de Sitka, de thuya géant et de pruche de l'Ouest. La forêt abrite de nombreux invertébrés, amphibiens, oiseaux et mammifères. Les écosystèmes lacustre et palustre renferment des aires d'alimentation pour les oiseaux aquatiques et les mammifères forestiers. En outre, les lacs et les milieux humides retiennent le carbone et les sédiments d'origine terrestre. L'écosystème fluvial revêt une grande importance pour la forêt pluviale tempérée de la côte. En effet, les cours d'eau et leur population de saumons migrateurs transportent les nutriments

entre les écosystèmes terrestres et marins. L'écosystème littoral constitue une frontière invisible entre les écosystèmes terrestres et marins. Les plages constituent le garde-manger des oiseaux de rivage, tandis que des végétaux uniques prolifèrent dans les dunes mouvantes. L'écosystème intertidal, désignant l'étroite bande de fond océanique qui est soumise au mouvement quotidien des marées, renferme des habitats diversifiés, dont des plages rocheuses, des zosteraies et des sédiments meubles. De nombreuses espèces y vivent, notamment des étoiles de mer, des gastéropodes, des crabes, des palourdes et des poissons, que les oiseaux et les mammifères pêchent à marée basse et transportent, sous forme d'énergie nutritive, dans l'écosystème terrestre. L'écosystème infralittoral est de loin le biome le plus diversifié, abritant une myriade de formes de vie : varech, algues, invertébrés, poissons, oiseaux et mammifères marins.

Le *Compendium technique du rapport sur l'état du parc* en 2009 donne une description et une analyse exhaustives de l'état actuel des indicateurs d'écosystèmes de la RPN Pacific Rim. En somme, l'état de chaque indicateur d'écosystème est évalué bon, passable, mauvais ou indéterminé, et une tendance est associée à chaque cote : amélioration, stable, détérioration ou indéterminée. Le parc est caractérisé par :

- un écosystème forestier en bon état et stable;
- un écosystème littoral en bon état mais moins robuste que par le passé;
- des écosystèmes intertidal et riverain d'un état passable;
- un écosystème infralittoral en piètre état;
- les données sont insuffisantes pour évaluer l'état des écosystèmes lacustre et palustre.

Le piètre état et la détérioration de l'écosystème infralittoral met en lumière la grande influence de divers facteurs locaux, régionaux et mondiaux. S'il est possible de maîtriser les répercussions de certains facteurs de portée locale, de nombreux changements engendrés par des phénomènes

de portée planétaire, notamment les changements climatiques, constituent des obstacles majeurs à la restauration de l'écosystème infralittoral du parc. Grâce à la surveillance continue, nous serons en mesure de mieux comprendre et évaluer l'ampleur des impacts et, par conséquent, de susciter des changements sociaux et d'orienter les décisions liées à la gestion de la portion marine du parc.



Autour des palombes de la sous-espèce laingi. Parcs Canada

Plus de 40 espèces en péril vivent dans la RPN Pacific Rim ou la traversent durant leur migration. Parcs Canada est la principale agence responsable du parachèvement des stratégies de rétablissement de quatre espèces en péril présentes dans le parc (la limace-sauteuse dromadaire, l'hétérodermie maritime, l'abronie rose et l'autour des palombes). Parallèlement, Parcs Canada participe aux processus de planification de la gestion et du rétablissement d'un grand nombre des autres espèces dont la présence a été constatée dans le

parc ou ses environs, parmi lesquelles plus d'une douzaine d'espèces marines importantes et régulièrement observées. Cela représente d'importants défis en ce qui a trait à l'évaluation des priorités d'action, au développement d'une approche écosystémique de planification adaptée à chaque site et à la participation des Premières Nations et des autres partenaires à la planification et à la mise en œuvre des mesures de rétablissement. Les Premières Nations ont manifesté leur intérêt à participer à des projets communs de rétablissement des espèces en péril.



Journée de bénévolat au cours de laquelle des membres du public et du personnel ont collaboré pour arracher l'élyme des sables d'Europe. Parcs Canada/S. Helms

L'amélioration de l'intégrité écologique du parc a été couronnée de nombreux succès. La restauration du ruisseau Lost Shoe en vue d'améliorer l'habitat des saumons, l'état du cours d'eau et sa connectivité représente un grand pas vers le rétablissement à long terme des écosystèmes des vieilles forêts riveraines. Avec l'éradication des plantes envahissantes dans un certain nombre de sites répartis dans le SPL, des progrès importants ont été accomplis vers l'atteinte de l'objectif ultime d'éliminer complètement les trois principales espèces envahissantes, à savoir le lierre commun, le genêt à balais et l'élyme des sables d'Amérique et d'Europe. En outre, une plante menacée d'extinction, l'abronie rose, a été réintroduite avec succès dans son dernier habitat connu, dans le secteur du sentier de la Côte-Ouest, et les recommandations contenues dans la stratégie de rétablissement prévoient sa réinsertion à deux autres endroits.

La configuration particulière de la réserve, étroite et allongée, son ratio périmètre/superficie élevé et la grande diversité de ses écosystèmes marins et terrestres sont autant de facteurs qui compliquent la gestion de l'intégrité écologique comme unité autonome. De nombreuses activités qui ont cours à l'extérieur des limites marines et terrestres du parc ont un impact important sur ses écosystèmes, alors que d'autres enjeux d'intégrité écologique résultent de l'utilisation du sol dans le passé et des pratiques industrielles. L'immense zone marine du parc est actuellement classée en vertu de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*, à l'exception des ressources halieutiques, qui sont régies par Pêches et Océans Canada, en vertu de la *Loi sur les pêches*, sous certaines réserves. Aucune pratique de gestion officielle n'est établie pour l'écosystème marin; cependant, le personnel du parc collabore étroitement avec les autres ministères fédéraux et les organisations régionales à la gestion des ressources marines. De nombreuses Premières Nations et d'autres partenaires sont préoccupés par la dégradation du milieu marin et souhaitent participer activement à la gestion des écosystèmes marins et à la désignation d'aires marines protégées le long de la côte ouest de l'île de Vancouver.

#### Gestion des ressources culturelles

Le programme de gestion des ressources culturelles a pour principal objectif la protection et la gestion à long terme des sites culturels, des objets et des ressources archéologiques que renferme la RPN Pacific Rim. Les sites culturels répertoriés dans la RPN Pacific Rim comprennent des lieux habités ou utilisés par les Nuuchah-nulth à des fins spirituelles avant l'arrivée des premiers Européens, et des sites eurocanadiens tels que d'anciens lots de colonisation, des abris répartis le long de la ligne télégraphique, des sites militaires et des épaves. La collection d'objets historiques de la RPN Pacific Rim comprend plus de 400 éléments se rapportant à la culture Nuuchah-nulth, à l'histoire maritime de la région et aux débuts de la colonisation européenne. Pour atteindre l'objectif du programme, le parc s'efforce de surveiller et de protéger les

sites dans leur contexte d'origine, dans la mesure du possible, et de consigner le savoir traditionnel Nuuchah-nulth de manière à pouvoir l'appliquer.

Dans l'ensemble, les ressources culturelles du parc sont en bon état, comme en témoignent les statistiques suivantes :

- environ 75 % des sites archéologiques sont en bon état;
- 75 % des objets historiques sont dans un état passable ou bon;
- 85 % des objets archéologiques sont en bon état.



Groupe de travail, Wickanninish. Parcs Canada/K. Haugen

Un des facteurs qui a grandement contribué au succès du programme de gestion des ressources culturelles a été l'établissement de saines relations de travail avec les Premières Nations, qui sont également des partenaires à part entière dans la visite des sites de leurs territoires traditionnels. La mise au point d'un procédé permettant de stabiliser et de restaurer les dessins d'épaves de la collection R. Wells, ainsi que l'interprétation et la conservation des objets culturels exposés au Centre d'interprétation Wickanninish, sont d'autres réalisations dignes de mention.

L'évaluation continue de l'état des ressources culturelles et la protection de ces ressources demeurent un défi important. De nombreux sites culturels se trouvent à faible distance du littoral où ils sont menacés par l'érosion et le tourisme. L'élaboration d'un énoncé des valeurs liées aux ressources culturelles comportera une évaluation des



caractéristiques du paysage, des bâtiments et des structures. Alors qu'on peut avoir recours à des mesures de gestion active pour atténuer les effets négatifs des perturbations causées par l'activité humaine (p. ex. ordres du directeur et surveillance des lieux destinée à assurer la protection des lieux de sépulture sacrés), la menace posée par les perturbations naturelles, quant à elle, est plus difficile à évaluer et à atténuer. Le programme d'inventaire et de surveillance des objets culturels exige une attention soutenue et une mise à jour régulière.

#### Expérience du visiteur, infrastructures et capacité

La RPN Pacific Rim offre aux visiteurs un vaste éventail d'expériences, avec ses falaises battues par les vagues, ses plages sablonneuses, ses couchers de soleil sur l'océan Pacifique, ses bras de mer paisibles, sa riche zone intertidale, sa forêt pluviale luxuriante et ses nombreuses espèces sauvages. Si certains visiteurs préfèrent le calme et le confort de l'avant-pays, d'autres, plus férus d'aventures, relèvent le défi de la grande randonnée dans l'arrière-pays ou en mer. Le SPL, plus accessible, attire la majorité des visiteurs de la réserve, mais l'ABG et le SCO sont également des destinations fort prisées. Aucun autre parc national canadien



Activité d'interprétation organisée par les gardiens autochtones du sentier de la Côte-Ouest. *Parcs Canada/J. McCulloch*

n'attire autant d'amateurs de grande randonnée que ces deux secteurs combinés. Au cours des prochaines années, dans l'espoir d'accroître de 3 % le nombre de visiteurs par an, le parc entend améliorer ses services et ses installations, créer de nouveaux produits, organiser des activités spéciales et mettre sur pied un programme d'interprétation.



Célébration communautaire, relais de la flamme de Vancouver 2010, Secteur de la Plage Long. *Parcs Canada/Koreski*

De manière générale, les taux de fréquentation, de participation et de retour et le degré de satisfaction à l'égard des services et de l'expérience vécue sont élevés (selon les statistiques annuelles sur le nombre de visiteurs et un sondage réalisé en 2001 auprès de la clientèle). On ne dispose d'aucune donnée permettant d'évaluer les résultats des campagnes de sensibilisation ni les relations avec les intervenants. La décision d'imposer des droits d'utilisation personnelle a permis d'accroître les recettes affectées à l'amélioration des infrastructures et à la réalisation de projets à vocation écologique dans le parc (p. ex. tables de pique-nique, toilettes extérieures, bacs de recyclage). Les réalisations suivantes ont permis d'améliorer les services d'accueil et d'interprétation :

- Avec la collaboration active du groupe de travail sur la culture Nuu-chah-nulth, on s'emploie actuellement à renouveler l'exposition présentée au Centre d'interprétation Wickaninnish.
- La relocalisation du Centre d'accueil de Pacific Rim à un endroit plus visible a permis aux employés de la RPN de rencontrer un plus grand nombre de visiteurs et d'intensifier ses relations de

travail avec son partenaire, la Chambre de commerce d'Ucluelet.

- Le Centre d'accueil de Tofino fournit de l'information sur le parc en juillet et en août.
- Des panneaux d'interprétation sur la culture et l'histoire des Nuuchah-nulth élaborés par les Premières Nations ont été installés le long du SCO.

Des activités de promotion extérieures sont régulièrement organisées à l'intention du grand public. La RPN participe à divers festivals qui rassemblent les collectivités locales, notamment le Festival de la baleine, le Festival des oiseaux de rivage, les Journées Ukee, la Journée autochtone et la Journée des écoles autochtones. Des employés de la RPN publient régulièrement des articles ou des chroniques dans les journaux locaux. Des sociétés telles que Mountain Equipment Co-Op et le Maritime Museum invitent souvent des employés du parc à donner des conférences sur des thèmes tels que la randonnée dans le secteur du sentier de la Côte-Ouest ou le naufrage du S.S. Valencia. Grâce à la vidéoconférence interactive, des élèves de dixième année de l'Ontario ont pu discuter en direct avec des employés de la RPN Pacific Rim, dans le cadre d'un programme éducatif intégrant les médias numériques, les activités interactives et les ressources pédagogiques.

La RPN joue un rôle actif et varié dans la région. Des employés du parc siègent aux offices de tourisme de Tofino, d'Ucluelet et de l'île de Vancouver, ainsi qu'aux chambres de commerce d'Ucluelet, de Tofino-Long Beach et de la vallée d'Alberni. À l'échelle régionale, des employés de la RPN participent à divers comités, notamment le Conseil de gestion des ressources aquatiques de la côte ouest de l'île de Vancouver, le conseil régional de Clayoquot, le West Coast Forum et le comité du district régional d'Alberni-Clayoquot. Des employés participent à la conception de programmes éducatifs dans le cadre d'activités communautaires tels que le Festival de la baleine, et collaborent avec des organismes tels que la Rainforest Education Society et l'Ucluelet Mini Aquarium.



Secouriste à l'œuvre, Sentier de la Côte-Ouest. Parcs Canada/J. McCulloch

La gestion des infrastructures touristiques de ces trois secteurs, répartis dans trois zones distinctes soumises à des conditions météorologiques et à des effets océaniques extrêmes, présente des difficultés logistiques et financières.

- En raison du nombre élevé de personnes qui visitent le parc chaque année, le vieillissement et la vétusté des installations et des infrastructures d'accueil représentent des défis. Les installations et immobilisations mises à la disposition du public (p. ex. terrains de camping, éléments d'infrastructure associés aux sentiers, y compris les ponts et les promenades, les tables de pique-nique, les installations sanitaires et les centres d'accueil) sont en piètre état et continuent de se détériorer;
- L'offre de services au sentier de la Côte-Ouest n'est pas viable sur le plan financier en raison de la diminution du taux de fréquentation et des coûts élevés d'entretien des infrastructures;
- Deux portions du secteur du SCO, soit le promontoire du cap Beale et le triangle de Nitinat, font l'objet d'une gestion minimale et sont peu fréquentés, mais leur potentiel économique est jugé intéressant pour les communautés de Bamfield et les Premières Nations Huu-ay-aht et Ditidaht.

La grande diversité des habitats et des activités de la RPN Pacific Rim comportent des dangers et des risques inhérents aux milieux aménagés (infrastructures) et naturels du parc, de même qu'aux activités

récréatives dans lesquelles s'engagent les visiteurs. En outre, la hausse du nombre de visiteurs urbains peu habitués aux milieux marins continue de représenter un défi sur le plan de la sécurité publique, compte tenu notamment de la popularité croissante du surf en basse saison et de l'observation des tempêtes hivernales dans le SPL. *Le Plan de sécurité publique et d'intervention en cas de catastrophe* (version préliminaire 2009) décrit les risques et les dangers prévisibles qui pourraient compromettre l'expérience ou la sécurité d'un visiteur. Le plan établit également un processus de diligence raisonnable en vue d'assurer la sécurité des visiteurs, et définit les catégories et les niveaux de services de sécurité que le personnel juge nécessaire pour réduire la fréquence ou la gravité des incidents dont les visiteurs sont victimes. Le parc s'est engagé à fournir aux visiteurs des services de sécurité en matière de planification et de gestion des risques, d'éducation et d'information, de préparation, de formation et d'intervention d'urgence.



## 4.0 Énoncé de vision



Plage Cribbs, Sentier de la Côte-Ouest. Parcs Canada/J. McCulloch

La vision du parc doit exprimer un message inspirant présentant le caractère distinctif du parc, son état souhaité dans l'avenir et les principes fondamentaux de sa gestion. Elle se guide sur les orientations et les objectifs énoncés dans le mandat de Parcs Canada, les *Lignes directrices provisoires de gestion*, le mandat des groupes de travail mixtes et les commentaires du grand public.

Souvent considérée comme l'assise d'un plan directeur, la vision constitue une référence pour le grand public et les gestionnaires du parc. Elle oriente les équipes de gestion et de planification lorsque celles-ci sont aux prises avec des enjeux complexes et controversés et propose un outil d'évaluation générale. Une vision se doit d'être réaliste tout en étant motivante. Elle demeure identique à long terme (environ 15 ans), au contraire des

objectifs de gestion et des mesures spécifiques qui, eux, vont évoluer au fil du temps.

La vision proposée repose fondamentalement sur trois principes qui guideront la prise de décision du parc et l'orientation future de sa gestion :

- Les gens : coopération respectueuse;
- Les récits : expérience de l'histoire vivante; et
- L'héritage : protection de la nature et de la culture.

Ces principes, loin d'exister en soi, forment le fondement même de la gestion du parc :

- Le parc a besoin de gens qui travaillent dans un climat de coopération

respectueuse afin d'assurer la bonne intendance du parc;

- C'est en partageant la culture et les innombrables récits qu'on apprend à se comprendre et à s'apprécier toujours davantage;
- La protection à long terme du parc et de ses ressources naturelles et culturelles repose sur l'héritage transmis grâce au soutien des gens et au partage des récits.

La perception et la compréhension collectives de ces principes permettront d'assurer la préservation du lieu unique que constitue la RPN Pacific Rim. Ils décrivent en détail comment la coopération et le partage entre Parcs Canada et ses divers partenaires et intervenants contribuent au rapprochement mutuel des visiteurs et des personnes vivant dans le parc et ses environs, suscitant la compréhension et le désir profond de le préserver.

Le poème décrivant la vision souligne le caractère distinctif de la RPN Pacific Rim et dépeint l'avenir du parc. Tous ses lecteurs peuvent ainsi découvrir le parc, son paysage, sa faune et sa flore, et sa culture. La fin du poème lance un appel à l'action : nous pouvons réaliser cette vision, nous pouvons apprécier le parc, mais nous devons unir nos forces pour en assurer la continuité.

Alors que se dissipe peu à peu le brouillard matinal  
Et que la marée monte en effleurant doucement la plage au passage,  
Un couple d'aigles prend son envol  
En jetant un regard pénétrant sur ce royaume littoral

Alors que le saumon s'agite dans les eaux glacées de la crique,  
Accomplissant une fois de plus le grand cycle de la vie,  
Les vagues effacent les traces laissées sur le sable humide  
Et les pêcheurs jettent leurs lignes qui plongent au fond de l'eau

Alors qu'un enfant salue de la main cet arbre vénérable,  
Gardien du site de la maison longue depuis des temps séculaires,  
Le totem de bienvenue contemple l'immensité de la mer  
Et les bateaux glissent à travers le labyrinthe formé parmi les îles

Alors que le soleil surplombe la verte forêt pluviale  
Avant de plonger nonchalamment sous l'onde bleue de l'océan,  
Nous faisons tout en notre pouvoir pour protéger ce majestueux spectacle  
Afin que tous puissent le connaître, l'apprécier et veillent à le perpétuer

## Les gens

### Coopération respectueuse



Grâce à la coopération des Premières Nations Nuu-chah-nulth et au soutien des collectivités avoisinantes, des divers intervenants et des visiteurs, Parcs Canada ne vise rien de moins que l'excellence dans sa gestion durable des ressources de la région. Ensemble, nous formons une équipe remarquable, déterminée à protéger et à présenter ce lieu ainsi que tous ceux qui y vivent.

## Les récits

### Expérience de l'histoire vivante



Depuis des temps immémoriaux, les Premières Nations Nuu-chah-nulth ont pris grand soin de ces terres, de ces eaux et de cet air dont ils ont tiré subsistance. Secouée par les tragédies maritimes de son passé récent et animée par un nouvel esprit entrepreneurial dans les domaines de la pêche, de la foresterie et de la prospection, la région entame un nouveau chapitre captivant de son histoire. Parcs Canada inspire les visiteurs à découvrir la réserve de parc national du Canada Pacific Rim et à s'y intégrer, dans le récit de leur propre histoire.

## L'héritage

### Protection de la nature et de la culture



Parcs Canada, les Premières Nations Nuu-chah-nulth et les divers intervenants travaillent tous de concert au rétablissement de la santé et de l'équilibre des écosystèmes côtiers et des sites culturels. Les Canadiens profitent d'un héritage vivant exceptionnel sous forme d'un réseau dynamique et florissant d'aires protégées s'égrenant le long de l'imposante côte ouest du pays. A eux de le découvrir et de le savourer à leur façon.





## 5.0 Stratégies clés



L'otarie, Baie Toquart, Secteur de l'archipel Broken Group. Parcs Canada/J. McCulloch

La vision de la RPN Pacific Rim a servi de base à la conception de stratégies clés qui définissent l'orientation générale adoptée par Parcs Canada pour la réalisation des trois volets de son mandat : la protection des ressources, l'expérience du visiteur et la sensibilisation du public. En fait, les stratégies clés mettent en relief le lien qui unit ces trois volets. Elles reflètent également les principales approches de gestion du parc en vue d'atteindre les résultats souhaités d'ici cinq ans. Les stratégies clés décrites ci-dessous, assorties d'objectifs, de cibles mesurables et de mesures concrètes, établissent les priorités en matière de gestion qui permettront de réaliser des progrès relativement aux opportunités et aux problèmes soulevés dans le *Rapport sur l'état du parc*. Il importe de rappeler qu'il s'agit du premier plan directeur du parc; par conséquent, les stratégies clés visent principalement les initiatives en cours et à

déterminer les mesures cruciales à mettre en œuvre afin de fournir une solide fondation au prochain plan directeur, en 2015. Voici les quatre stratégies clés :

1. Collaboration avec les Premières Nations;
2. Protection et restauration des ressources culturelles et de l'intégrité écologique;
3. Gestion de la zone côtière; et
4. Amélioration des relations avec les collectivités et de l'expérience des visiteurs

Ces stratégies clés définissent un cadre pour la prise de décisions sur les enjeux qui touchent l'ensemble du parc. Lorsque le regroupement des ressources, les possibilités offertes aux visiteurs et les facteurs opérationnels favorisent une approche de gestion commune, le plan directeur prévoit une approche de gestion pour l'ensemble du secteur (voir la section 6.0).

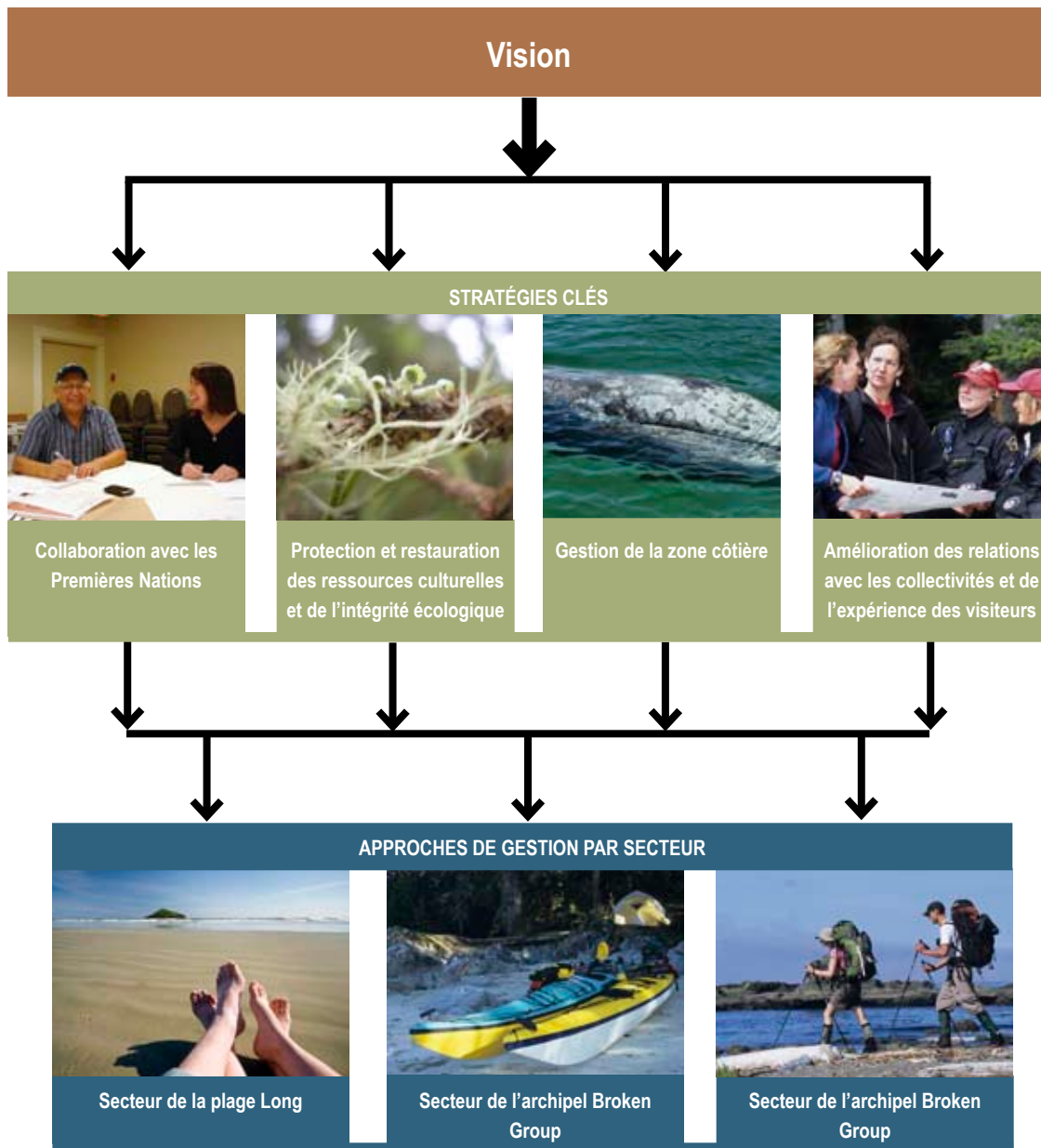


Figure 9: Description des liens entre les principaux éléments du plan directeur. La vision établit le fondement des stratégies clés, qui ont aussi trait aux approches de gestion spécifiques à un secteur. *Parcs Canada/J. McCulloch, K. Haugen, S. Smith*

La figure ci-dessus illustre les liens qui unissent les principaux éléments du plan. Il est important de signaler qu'aucune stratégie ni approche de gestion par secteur n'a priorité sur une autre. Toutes les stratégies clés et les approches de gestion par secteur sont assorties d'objectifs, de cibles mesurables et de mesures stratégiques suggérées afin de faciliter la mise en œuvre du plan directeur.

Bon nombre de ces stratégies portent sur des activités qui ont déjà cours dans le parc, tandis que d'autres indiquent les types de mesures à entreprendre au cours des cinq prochaines années.

## 5.1 COLLABORATION AVEC LES PREMIÈRES NATIONS

### Énoncé de la stratégie

La RPN Pacific Rim se situe à l'intérieur du territoire ancestral de nombreuses nations Nuu chah-nulth, dont la culture, les traditions et l'histoire viennent enrichir le paysage culturel de la région. Les Premières Nations continuent de tirer profit des ressources de leur environnement naturel, tout en veillant à préserver les éléments terrestres et marins matériels et immatériels, tels que la nourriture et les autres ressources naturelles, les cérémonies et les rites (chansons, masques, danses, contes, etc.).

Parcs Canada et les Premières Nations travailleront de concert à la conservation à long terme et à l'utilisation durable des ressources naturelles et culturelles de la RPN Pacific Rim. Bien que certains objectifs puissent diverger, Parcs Canada et les Premières Nations ont établi des objectifs communs qui contribueront à renforcer, à mettre en valeur et à préserver la RPN Pacific Rim et les territoires ancestraux des Premières Nations. En outre, une telle stratégie favorisera le dialogue continu et l'établissement d'un partenariat avec les Premières Nations axé sur l'appréciation et la communication de leur culture et de leur histoire. Cette relation permettra d'enrichir le sentiment d'attachement des visiteurs et des collectivités locales à l'égard de la RPN Pacific Rim.

<b>Objectif 1</b>	<b>Établir des processus coopératifs officiels pour la RPN Pacific Rim en collaboration avec les Premières Nations.</b>	
<b>Cible 1.1</b>	<b>Des structures de coopération sont officiellement adoptées d'ici 2015.</b>	
Mesures	1.	Consulter chacune des Premières Nations afin d'évaluer leur intérêt à l'égard de conseils de cogestion du parc et leur volonté d'y participer. Déterminer où en sont les négociations de traités avec chacune des Premières Nations. Négocier et rédiger les protocoles d'entente et/ou les mandats, commencer à consulter les Premières Nations à ce sujet, puis les mettre en œuvre.
	2.	Créer un plan de communication au sujet des mécanismes des conseils de cogestion établis.
<b>Cible 1.2</b>	<b>En 2012, tous les employés de la RPN Pacific Rim et les représentants des Premières Nations qui siègent au conseil de cogestion ont suivi une formation de sensibilisation interculturelle.</b>	
Mesures	1.	Former le personnel du parc au sujet des traités et des obligations juridiques qui s'appliquent à la RPN Pacific Rim.
	2.	Fournir une orientation aux membres du conseil quant aux fonctions et aux activités des Premières Nations relatives à leur gouvernance, à leur culture, à leur histoire et à leurs traditions.
	3.	Fournir une orientation aux membres du conseil quant aux fonctions et aux activités de Parcs Canada.



Signature d'une entente entre les Premières nations Huu-ay-aht et Parcs Canada. Parcs Canada/K. Haugen

<b>Objectif 2</b>		<b>Axer les expériences des visiteurs du parc sur la culture et le patrimoine autochtones authentiques, afin de stimuler l'économie des Premières Nations et le tourisme.</b>
<b>Cible 2.1</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Le nombre et la diversité des expériences authentiques offertes aux visiteurs se sont accrus.</b></li> <li>• <b>La satisfaction des visiteurs à l'égard de la diversité et de la qualité des expériences est élevée.</b></li> <li>• <b>L'économie de la région est revitalisée par rapport à la valeur de référence.</b></li> <li>• <b>Le nombre de visiteurs dans le parc et la région augmente.</b></li> </ul>	
Mesures	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Consulter les Premières Nations afin de déterminer si elles désirent participer à la conception et à la mise en œuvre d'activités, de programmes, de produits et d'initiatives axés sur l'expérience du visiteur.</li> <li>2. Consulter les Premières Nations afin de déterminer l'information culturelle à communiquer au public.</li> <li>3. Fournir aux Premières Nations des outils et des conseils professionnels en matière d'affaires et de tourisme en appui aux projets de développement du tourisme autochtone.</li> <li>4. Intégrer aux documents d'aide à la planification d'un voyage dans la RPN Pacific Rim de l'information et des activités relatives aux Premières Nations.</li> </ol>	
<b>Cible 2.2</b>		<b>Tenir un atelier annuel réunissant Parcs Canada et les Premières Nations.</b>
Mesure	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Collaborer avec les Premières Nations à la création d'un atelier visant à échanger de l'information, à créer des projets, à collaborer à des projets communs et à examiner les réalisations du plan directeur de la RPN Pacific Rim.</li> </ol>	
<b>Objectif 3</b>		<b>Établir une collaboration entre la RPN Pacific Rim et les Premières Nations pour la conservation et la gestion des ressources culturelles et naturelles.</b>
<b>Cible 3.1</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Le nombre de projets ou d'initiatives axés sur la collaboration est en hausse.</b></li> <li>• <b>Les mécanismes de gestion officiels, qui reçoivent l'appui de tous les groupes et sont reconnus comme « collaboratifs », sont plus nombreux et diversifiés.</b></li> </ul>	
Mesure	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Examiner les plans de conservation des ressources avec les conseils de cogestion afin d'obtenir leur avis et leurs conseils, de les faire participer au processus et de prendre en considération le savoir ancestral, s'il y a lieu et si les Premières Nations le jugent nécessaire.</li> </ol>	



Histoires racontées par les Nuuchah-nulth le long du sentier de la Côte-Ouest. Parcs Canada/J. McCulloch

## 5.2 PROTECTION ET RESTAURATION DES RESSOURCES CULTURELLES ET DE L'INTÉGRITÉ ÉCOLOGIQUE

### Énoncé de la stratégie

La côte ouest de l'île de Vancouver est caractérisée par un milieu naturel riche, qui favorise l'essor d'une tradition culturelle vivante. Cette zone côtière d'une beauté spectaculaire est la terre des Premières Nations Nuu-chah-Nulth depuis au moins cinq milliers d'années. Aujourd'hui, la région est habitée par diverses collectivités autochtones et autres, qui diffèrent par leur culture, leur mode de vie et leurs moyens de subsistance. La région porte également la marque des premiers explorateurs européens, de la traite et de la navigation, de la Seconde Guerre mondiale et de l'époque moderne.

À long terme, cette stratégie permettra à la RPN Pacific Rim de mener à bien les projets actuels et futurs de conservation et de protection des ressources naturelles et culturelles du parc. En plus de la protection et de la restauration des écosystèmes du parc, la stratégie vise à établir un partenariat et une cogestion des ressources avec les Premières Nations de la région. Grâce à des expériences personnelles enrichissantes, la RPN Pacific Rim responsabilisera les visiteurs et stimulera leur sentiment d'appartenance à l'égard du lieu; ceux-ci découvriront le parc, ses écosystèmes terrestres et marins, ainsi que la faune, la flore et les collectivités qui les habitent.

<b>Objectif 1</b>	<b>Protéger et conserver les ressources culturelles de la RPN Pacific Rim grâce à un programme de gestion active des ressources culturelles en collaboration avec les Premières Nations.</b>
<b>Cible 1.1</b>	<b>Les Premières Nations collaborent activement avec Parcs Canada à la gestion des sites archéologiques et des ressources culturelles à l'intérieur du parc.</b>
Mesures	<ol style="list-style-type: none"> <li>Établir une politique et un processus de prise de décision avec chacune des Premières Nations en relation avec les sites archéologiques et culturels désignés.</li> <li>Faire participer les représentants des Premières Nations concernées à l'évaluation des sites archéologiques et culturels.</li> <li>Échanger avec les Premières Nations les rapports annuels sur les sites culturels.</li> </ol>
<b>Cible 1.2</b>	<b>En 2015, les paysages culturels et naturels du parc ont fait l'objet d'une évaluation, d'un rapport et d'un suivi.</b>
Mesures	<ol style="list-style-type: none"> <li>Rédiger un énoncé des valeurs liées aux ressources culturelles du parc.</li> <li>Établir un ensemble de cibles de surveillance pour les sites culturels des Premières Nations et des Eurocanadiens.</li> </ol>
<b>Cible 1.3</b>	<b>Les ressources culturelles connues sont convenablement protégées et conservées, conformément à la politique de gestion des ressources culturelles.</b>
Mesures	<ol style="list-style-type: none"> <li>Collaborer avec les Premières Nations en vue de définir les ressources culturelles sur lesquelles devraient porter en priorité les projets de conservation.</li> <li>Désigner, évaluer et protéger les sites patrimoniaux menacés par l'érosion causée par le tourisme et les éléments naturels.</li> <li>Stabiliser et améliorer la collection d'objets du patrimoine.</li> </ol>
<b>Cible 1.4</b>	<b>En 2012, la collection d'objets historiques du parc est constituée et entretenue, et certains sont accessibles au public.</b>
Mesure	<ol style="list-style-type: none"> <li>Préparer un plan de conservation et de surveillance des ressources culturelles.</li> </ol>

<b>Objectif 2</b>	
<b>Mettre en pratique une stratégie de gestion ciblée des écosystèmes axée sur la protection et la restauration active dans les zones terrestres et marines de la côte, en collaboration avec les Premières Nations, les gouvernements et les autres intervenants.</b>	
<b>Cible 2.1</b>	
<b>L'intégrité écologique d'au moins un des écosystèmes du parc s'est améliorée.</b>	
Mesures	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Restaurer les habitats fluviaux et riverains dans des secteurs précis, en collaboration avec les Premières Nations, Pêches et Océans Canada, la Central West Coast Forest Society et d'autres agences.</li> <li>2. Rétablir l'écosystème des dunes de sable sur la côte et leurs mouvements naturels dans certaines zones.</li> <li>3. Éliminer de certaines zones une grande quantité d'espèces de plantes envahissantes.</li> <li>4. Maintenir un programme de surveillance de l'intégrité écologique viable et flexible. Appliquer le savoir ancestral aux activités de recherche et de surveillance.</li> </ol>
<b>Cible 2.2</b>	
<b>Mettre en œuvre ou participer à la mise en œuvre de stratégies de rétablissement des espèces en péril dont Parcs Canada est l'agence responsable, ainsi que d'autres espèces en péril présentes dans les écosystèmes terrestres et marins du parc.</b>	
Mesures	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Restaurer l'habitat de l'abronie rose en vue de sa réinsertion dans des dunes sélectionnées en consultation avec les Premières Nations locales.</li> <li>2. Sensibiliser le public à la présence de l'hétérodermie maritime dans le but de protéger l'espèce et son habitat.</li> <li>3. Établir et mettre en œuvre des mesures en vue d'évaluer la population de quatre espèces en péril présente dans le parc (l'hétérodermie maritime, l'abronie rose, la limace-sauteuse dromadaire et l'autour des palombes) et dont Parcs Canada est l'agence fédérale responsable.</li> <li>4. Protéger les habitats importants ou critiques des espèces en péril conformément aux objectifs et aux prescriptions de la <i>Loi sur les espèces en péril</i>.</li> <li>5. Surveiller les populations des espèces en péril dans le cadre du programme de surveillance de l'intégrité écologique et de rapports sur la situation.</li> <li>6. Communiquer aux partenaires et aux intervenants les messages et l'information concernant les espèces en péril.</li> </ol>
<b>Cible 2.3</b>	
<b>Des protocoles de récolte sont rédigés en collaboration ou en consultation étroite avec les Premières Nations.</b>	
Mesures	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Recueillir les observations d'autres parcs nationaux au sujet de leur expérience en matière de rédaction de protocole de récoltes.</li> <li>2. Discuter avec les Premières Nations de la nécessité d'établir des protocoles de récolte des ressources durables et de récolte traditionnelle.</li> <li>3. Favoriser la rédaction des protocoles de récolte par les Premières Nations au terme d'une entente mutuelle.</li> </ol>
<b>Cible 2.4</b>	
<b>La majorité des populations d'espèces sauvages demeure viable.</b>	
Mesures	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Maintenir la protection et, s'il y a lieu, la surveillance des populations d'espèces sauvages.</li> <li>2. Collaborer avec les groupes communautaires qui participent directement à la conservation de la faune et de la flore du parc.</li> <li>3. Restaurer des habitats de haute qualité pour la faune et la flore.</li> <li>4. Atténuer les risques de conflit entre les humains et les espèces sauvages grâce à la prévention proactive et réactive.</li> </ol>

**Objectif 3 Protéger et restaurer les zones côtières du parc grâce à la collaboration et à l'échange d'information entre les collectivités et Parcs Canada.**

**Cible 3.1 Une stratégie d'information sur l'intégrité écologique visant à sensibiliser les collectivités locales et éloignées est en place.**

- Mesures
1. Lancer un processus de consultation auprès des collectivités. Comprendre leur vision de l'avenir du parc. Recueillir auprès de sources internes et externes des données de base sur la compréhension des enjeux touchant le parc au sein des collectivités et les analyser.
  2. À l'aide des données de base, établir des cibles pour chaque collectivité dans le contexte de la stratégie de mobilisation communautaire.
  3. Offrir des programmes et des activités orientés vers le public qui améliorent l'intégrité écologique, réduisent les risques de conflit entre les humains et les espèces sauvages, et contribuent à la cohabitation durable des hommes, de la faune et de la flore.
  4. En coopération avec les Premières Nations, mettre en œuvre un important volet de la stratégie de sensibilisation qui s'appuie sur le savoir écologique local et ancestral.
  5. Établir des relations formelles et informelles avec les groupes communautaires et les organismes non gouvernementaux en vue de promouvoir la gestion environnementale et les partenariats responsables.
  6. Encourager l'échange d'information avec le milieu universitaire concernant les paysages, les phénomènes et les processus naturels et culturels du parc.

**Objectif 4 Permettre aux visiteurs d'observer, de comprendre et de soutenir la restauration et la protection des ressources naturelles et culturelles dans le cadre d'activités d'apprentissage ancrées dans les programmes de restauration du parc.**

- Cible 4.1
- **Le public est sensibilisé aux principaux enjeux des programmes de restauration d'écosystèmes et de réintroduction d'espèces dans le parc.**
  - **Le nombre d'incidents signalés et d'interventions de maintien de l'ordre est considérablement réduit par rapport au niveau actuel.**

- Mesures
1. Concevoir des messages qui encouragent les visiteurs à s'intéresser aux programmes de conservation écologique et culturelle, à la sécurité publique et aux relations entre les hommes et la nature, et qui les sensibilisent au développement durable. Communiquer ces messages dans le cadre des campagnes de marketing, des documents de planification du séjour, des documents d'information distribués sur le site et des programmes d'interprétation. Ces outils sont adaptés aux intérêts et aux attentes des visiteurs, ainsi qu'aux capacités du parc.
  2. Concevoir des activités d'apprentissage novatrices axées sur la restauration écologique. Dans la mesure du possible, permettre aux visiteurs d'observer sur le terrain les activités liées à la protection, à la conservation et à la restauration des ressources naturelles et culturelles, ou d'y prendre part activement.



Hétérodermie maritime S. Smith

### 5.3 GESTION DE LA ZONE CÔTIÈRE

#### Énoncé de la stratégie

La RPN Pacific Rim occupe une étroite bande terrestre et marine de la côte ouest, sur les territoires ancestraux de nombreuses Premières Nations. Sa situation géographique en fait un acteur de premier plan de la conservation et de la mise en valeur des paysages terrestres et marins typiques du milieu côtier. Cependant, Parcs Canada doit compter sur de solides partenariats avec les collectivités locales pour atténuer la forte pression qui influe sur les milieux terrestres et marins. L'intégrité des ressources culturelles et écologiques dépend entièrement de la façon dont sont gérées les zones en périphérie du parc.

La présente stratégie vise principalement à établir au cours des cinq prochaines années une collaboration entre la RPN Pacific Rim et les Premières Nations, Pêches et Océans Canada, Environnement Canada, les collectivités côtières, les organisations et les intervenants intéressés, touchant à la gestion et à la conservation des ressources marines. Dans le cadre de cette stratégie, la RPN Pacific Rim cultivera le sens des responsabilités auprès des visiteurs du parc et de la clientèle éloignée, et favorisera la compréhension, le respect et la découverte de l'océan grâce à des programmes d'information et de sensibilisation. Le parc s'efforcera également d'établir une coopération transfrontalière dans la zone côtière en vue d'instaurer une stratégie de gestion régionale des ressources marines.

<b>Objectif 1</b>		<b>Gérer les ressources marines de la RPN Pacific Rim conformément à l'orientation clairement établie en collaboration avec les Premières Nations.</b>
<b>Cible 1.1</b>	<b>Dans un premier temps, une stratégie de gestion des ressources marines sera rédigée pour les zones marines situées à l'intérieur de la RPN Pacific Rim, d'ici mars 2015.</b>	
Mesures	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Collaborer avec les Premières Nations et Pêches et Océans Canada en vue de déterminer la stratégie appropriée pour la gestion à long terme de la zone marine de la RPN Pacific Rim.</li> <li>2. En consultation et en collaboration avec les Premières Nations, résoudre les problèmes liés à la gestion des ressources marines.</li> </ol>	
<b>Objectif 2</b>		<b>Gérer les ressources de la zone côtière selon une stratégie intégrée à l'échelle régionale.</b>
<b>Cible 2.1</b>	<b>La RPN Pacific Rim, les Premières Nations, Pêches et Océans Canada, Environnement Canada et les collectivités locales ont établi une vision commune de la gestion des ressources côtières à l'échelle régionale à l'extérieur des limites du parc.</b>	
Mesures	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. En collaboration avec les Premières Nations, Pêches et Océans Canada, Environnement Canada et les collectivités locales, élaborer des stratégies de gestion de la zone côtière pour la région.</li> <li>2. Participer aux activités du West Coast Aquatic Board ou d'autres organismes.</li> <li>3. Tisser un réseau de personnes-ressources susceptibles de collaborer à la résolution des enjeux marins.</li> </ol>	
<b>Cible 2.2</b>	<b>La coopération transfrontalière est établie pour la gestion de la zone côtière.</b>	
Mesure	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Établir des partenariats avec les collectivités voisines et les autres agences, axés sur les pratiques exemplaires de gestion, qui se traduiront par l'élaboration et la mise en œuvre d'approches mutuellement définies.</li> </ol>	
<b>Cible 2.3</b>	<b>La RPN Pacific Rim, en tant que membre de l'équipe de rétablissement, contribue à la réalisation de trois stratégies ou plans d'action de rétablissement d'espèces marines importantes d'ici 2015.</b>	
Mesures	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Mettre en œuvre les recommandations formulées dans <i>l'Analyse des espèces en péril sur le site</i> (2009) : <ol style="list-style-type: none"> <li>a) En collaboration avec Pêches et Océans Canada et Environnement Canada, élaborer et mettre en œuvre des mesures de protection des épaulards, des guillemots marbrés et des autres espèces marines en péril qui fréquentent la zone marine du parc.</li> <li>b) Établir des partenariats (avec les Premières Nations et le West Coast Aquatic Board, entre autres) pour la définition du zonage marin dans le Plan directeur du parc, en vue de protéger les habitats essentiels des espèces en péril.</li> </ol> </li> </ol>	



**Objectif 3 Protéger, conserver et gérer les ressources marines à l'intérieur de zones sélectionnées des territoires des Nuu-chah-nulth et de la RPN Pacific Rim.**

**Cible 3.1 Après examen des zones candidates au zonage marin, présenter des recommandations d'ici 2015.**

- Mesures
1. Déterminer les zones marines de grande importance écologique en collaboration avec les Premières Nations et en tenant compte du savoir ancestral.
  2. Repérer les principaux habitats des populations marines à l'aide des données recueillies par d'autres agences et en tenant compte des connaissances écologiques des résidents de longue date et des intervenants.
  3. Analyser les données relatives aux populations marines de la RPN Pacific Rim et en faire la synthèse.
  4. Collaborer avec d'autres parties intéressées afin d'intégrer l'information à prendre en considération pour le zonage marin.
  5. Communiquer l'analyse préliminaire des populations marines et de leur habitat qui vient d'être terminée, à des fins de zonage.

**Objectif 4 Les visiteurs et la clientèle éloignée comprennent le rôle de la RPN Pacific Rim dans la gestion de l'écosystème marin et la valeur de cet écosystème. .**

**Cible 4.1 En moyenne, 60 % des visiteurs interrogés affirment en avoir appris davantage sur la complexité de l'écosystème marin et comprennent l'importance de coordonner la gestion de ces écosystèmes.**

- Mesures
1. Élaborer une stratégie de communication axée sur le milieu marin, en consultation avec les Premières Nations et d'autres intervenants.
  2. Inviter les visiteurs à explorer et à découvrir la zone marine de la RPN Pacific Rim et, dans le cadre de nouvelles activités, à participer avec Parcs Canada à la gestion des écosystèmes marins.

**Cible 4.2 Accroître la proportion de Canadiens qui estiment en avoir appris davantage sur la complexité des écosystèmes marins.**

- Mesure
1. Permettre à la clientèle éloignée de comprendre la zone côtière dans le cadre de nouveaux programmes en milieu urbain, à l'aide d'une stratégie de communication sur les milieux marins adaptée aux intérêts de cette clientèle.



Baleine grise, Secteur de l'archipel Broken Group. Parcs Canada/J. McCulloch

#### 5.4 AMÉLIORATION DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITÉS ET DE L'EXPÉRIENCE DES VISITEURS

##### Énoncé de la stratégie

En collaboration avec les Premières Nations Nuu-chah-nulth et les collectivités locales associées à la RPN Pacific Rim, Parcs Canada est fière d'offrir aux visiteurs l'occasion de découvrir la nature sauvage et les traditions vivantes de la côte ouest. Les traditions culturelles qu'ont maintenues les Nuu-chah-nulth sont étroitement liées à la terre et à l'océan, de même qu'à la faune et à la flore qui les habitent. Les derniers à découvrir la région, marins, colons, aviateurs et autres, ont également laissé leur trace dans l'histoire de la région et façonné son paysage social.

Cette stratégie établit l'orientation de la RPN Pacific Rim en matière de collaboration avec les collectivités à la fois nombreuses, diversifiées et complexes. Grâce aux études sociologiques, nous serons en mesure de mieux comprendre les collectivités et les visiteurs du parc.

Cette stratégie vise le renforcement de la collaboration de la RPN Pacific Rim avec les collectivités locales, les industries et les autres intervenants, dans le but d'atteindre

les objectifs communs de protection, de gestion et de découverte du parc. Certaines relations seront principalement axées sur des activités ou des événements à court terme, alors que d'autres relations poursuivront des objectifs à long terme; certaines relations auront un statut officiel, d'autres demeureront informelles. Parcs Canada entend mobiliser le public afin de protéger et de mettre en valeur le patrimoine culturel et naturel du parc. Les partenaires locaux et régionaux sont des alliés essentiels pour assurer le succès à long terme du parc.

Le parc entend permettre aux visiteurs d'être les architectes de leur propre expérience afin qu'ils tissent un lien significatif et durable avec le lieu. Ceux-ci peuvent simplement profiter de la quiétude du parc pour se prélasser ou jouer sur la plage, ou s'adonner à des activités plus vigoureuses, telles que les randonnées de plusieurs jours qui resserrent les liens amicaux ou familiaux. L'offre du parc repose dans une large mesure sur des services et des programmes novateurs de grande qualité, une infrastructure sécuritaire et du personnel passionné. Elle favorise les expériences inédites et positives, qui laissent aux visiteurs un souvenir mémorable longtemps après leur séjour.

<b>Objectif 1</b>	<b>Grâce à une meilleure compréhension des collectivités locales et des divers intervenants, maintenir l'attrait de la RPN Pacific Rim auprès des marchés actuels, conquérir de nouveaux marchés et déterminer le meilleur moyen de mobiliser les intervenants intéressés.</b>
<b>Cible 1.1</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>On observe une hausse du nombre de visiteurs par rapport à la valeur de référence, notamment une hausse de 3 % de la fréquentation annuelle pour la durée d'application du plan directeur.</b></li> <li>• <b>Les intervenants sont davantage mobilisés ou estiment avoir une plus grande influence sur les décisions relatives à la gestion du parc.</b></li> </ul>
Mesures	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Identifier et interroger les groupes d'intérêts et les collectivités locales (p. ex. les chambres de commerce, les associations touristiques, Port Renfrew, Bamfield, les représentants des districts régionaux et Port Alberni) afin de mieux cerner les marchés.</li> <li>2. Déterminer de quelle manière les intervenants souhaitent participer et comment la RPN Pacific Rim peut améliorer les initiatives régionales.</li> <li>3. Répertoire l'information recueillie par les divers groupes. Consigner cette information dans les bases de données et la communiquer aux groupes d'utilisateurs et aux autres intervenants.</li> </ol>
<b>Cible 1.2</b>	<b>Une stratégie commune a été élaborée pour la gestion des relations avec les intervenants et les groupes externes, ainsi que pour la participation aux activités locales.</b>
Mesures	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Dresser la liste des activités communautaires auxquelles participe le parc et évaluer les résultats.</li> <li>2. Faire une analyse des lacunes en ce qui a trait aux activités locales auxquelles le parc ne participe pas, afin de réviser les priorités et de trouver de nouveaux créneaux d'action communautaire.</li> </ol>

**Objectif 2 Offrir aux visiteurs un éventail de possibilités d'expérience dans la RPN Pacific Rim et la région côtière qui entoure le parc.**

<b>Cible 2.1</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Le nombre et la diversité d'expériences du visiteur offertes augmentent par rapport à la valeur de référence.</b></li> <li>• <b>Les visiteurs sont satisfaits de la variété d'expériences offertes.</b></li> </ul>
Mesures	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Maintenir une base de données sur les intervenants et les entrepreneurs locaux.</li> <li>2. Sensibiliser les entreprises à l'importance de fournir aux visiteurs de l'information exacte et à jour sur le parc.</li> <li>3. Fournir aux entreprises de l'information à jour sur le parc et ses programmes, afin qu'elles la communiquent à leur tour aux visiteurs (p. ex. Prevent Net, l'information sur les ours, le projet Côte sauvage, les programmes d'interprétation, les activités de bénévolat).</li> <li>4. Participer à des comités et à des conseils régionaux, dans le but de former des alliances qui permettront de renforcer les programmes de Parcs Canada.</li> <li>5. Collaborer avec les collectivités pour communiquer à l'échelle régionale de l'information exacte sur la sécurité publique, l'expérience des visiteurs et l'intégrité écologique.</li> </ol>

**Objectif 3 Obtenir des commentaires de satisfaction de la part des visiteurs de la RPN Pacific Rim quant à leur séjour au parc. .**

<b>Cible 3.1</b>	<p>D'ici 2013, les études sociologiques sur les expériences des visiteurs produiront les résultats suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>90 % des visiteurs du parc ont aimé leur séjour;</b></li> <li>• <b>90 % des visiteurs du parc interrogés sont satisfaits de leur séjour, et une moyenne de 50 % des visiteurs se disent très satisfaits;</b></li> <li>• <b>en moyenne 85 % des visiteurs interrogés estiment avoir tissé un lien significatif avec le lieu;</b></li> <li>• <b>80 % des visiteurs interrogés estiment que la visite du Centre d'interprétation de la plage Wickaninnish, récemment réaménagé, a enrichi leur séjour.</b></li> </ul>
Mesures	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Réaliser d'ici 2012 un sondage sur les programmes d'information aux visiteurs dans les trois secteurs du parc.</li> <li>2. Évaluer les possibilités d'expérience actuelles et potentielles et établir une stratégie assortie de priorités en vue d'offrir ces expériences conformément aux pratiques de développement durable.</li> <li>3. Établir et mettre en œuvre un programme d'accueil des visiteurs axé sur le tourisme durable dans chaque secteur du parc.</li> <li>4. Tenir à jour le <i>Plan de sécurité publique et d'intervention en cas de catastrophe de la Réserve de parc national du Canada Pacific Rim</i> et mettre en œuvre des mesures réalistes et optimales.</li> <li>5. Communiquer aux visiteurs des attentes réalistes et sécuritaires et leur offrir des activités appropriées à toutes les étapes du cycle de préparation du voyage.</li> </ol>



Services aux visiteurs, Sentier de la Côte-Ouest. Parcs Canada/J. McColloch

<b>Objectif 4</b>	<b>Amener les visiteurs à tisser un lien avec la RPN Pacific Rim et à comprendre l'importance de protéger, de conserver et de restaurer ses ressources culturelles et naturelles.</b>
<b>Cible 4.1</b>	<b>D'ici 2013, les études sociologiques sur les expériences des visiteurs produiront les résultats suivants :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>au moins 60 % des visiteurs estiment en avoir appris davantage sur le patrimoine naturel et culturel du lieu;</b></li> <li>• <b>les visiteurs indiquent les méthodes et le contenu qu'ils préfèrent en ce qui a trait aux activités éducatives.</b></li> </ul>
Mesures	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Réaliser d'ici 2012 un sondage sur les programmes d'information aux visiteurs dans les trois secteurs du parc.</li> <li>2. En fonction des études sociologiques, des statistiques sur les visiteurs, des possibilités offertes par les nouveaux médias et des besoins relatifs aux programmes de Parcs Canada, évaluer et modifier les activités éducatives en vue d'en accroître l'efficacité.</li> <li>3. Dans la mesure du possible, permettre aux visiteurs d'observer sur le terrain les activités liées à la protection, à la conservation et à la restauration des ressources naturelles et culturelles, ou d'y prendre part activement.</li> <li>4. Offrir à la clientèle éloignée l'occasion de découvrir le parc par l'intermédiaire de partenariats avec des organisations urbaines telles que des musées, des aquariums ou des organisations récréatives (p. ex. des clubs de randonnée).</li> <li>5. En collaboration avec les Premières Nations Nuu chah nulth, concevoir et mettre en œuvre des activités axées sur la découverte de cette culture autochtone.</li> <li>6. Intégrer dans les programmes éducatifs du parc des messages portant sur la protection, la conservation et la restauration des ressources naturelles et culturelles.</li> </ol>
<b>Objectif 5</b>	<b>Optimiser les mesures de sécurité publique, de prévention et d'intervention à l'intérieur de la RPN Pacific Rim grâce à des alliances avec les organisations de sécurité publique qui collaborent à la planification, la formation et les communications en matière de sécurité publique.</b>
<b>Cible 5.1</b>	<b>Le nombre d'incidents de sécurité publique liés aux installations du parc a diminué par rapport à la valeur de référence.</b>
Mesures	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Établir un plan de gestion des risques pour les visiteurs.</li> <li>2. Améliorer l'aménagement des installations du parc afin d'atténuer les risques liés à la sécurité publique.</li> <li>3. Maintenir en bon état la route de transit et les routes secondaires qui sillonnent le parc (p. ex. les routes menant à Radar Hill ou à Grice Bay).</li> <li>4. Tenir à jour le <i>Plan de sécurité publique et d'intervention en cas de catastrophe de la Réserve de parc national du Canada Pacific Rim</i> et mettre en œuvre des mesures réalistes et optimales.</li> </ol>
<b>Cible 5.2</b>	<b>Le parc comprend clairement les enjeux de sécurité publique régionaux.</b>
Mesures	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Mener des études sur la sécurité des visiteurs dans chaque secteur du parc, en collaboration avec les organisations de sécurité publique et les collectivités locales.</li> <li>2. Maintenir la participation active de la RPN Pacific Rim aux comités régionaux sur la sécurité publique.</li> <li>3. Concevoir un plan de gestion des risques pour les visiteurs.</li> </ol>
<b>Cible 5.3</b>	<b>La capacité d'intervention du parc en matière de sécurité publique est renforcée grâce à des alliances.</b>
Mesures	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Maintenir la participation active de la RPN Pacific Rim au sein de l'équipe d'intervention d'urgence de la Côte-Ouest.</li> <li>2. Réviser et renouveler les accords d'aide mutuelle avec d'autres organisations de sécurité publique dans les collectivités locales.</li> <li>3. Adopter des normes relatives à la formation en matière de sécurité publique afin de mettre en place une coopération harmonieuse entre le personnel du parc et les organismes de recherche et de sauvetage.</li> <li>4. Collaborer avec les Premières Nations, les collectivités locales et d'autres intervenants à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un plan d'intervention de grande ampleur en cas de catastrophe.</li> </ol>

## 6.0 Approches de gestion par secteur



Île Clarke, Secteur de l'archipel Broken Group. *Parcs Canada/J. McCulloch*

### 6.1 ORIENTATION ACTUELLE DE GESTION

Les différences géographiques et la variété des accès (par la route, par l'eau ou par les sentiers) des trois secteurs de la RPN Pacific Rim posent plusieurs difficultés et peuvent nécessiter des approches de gestion propres à chaque secteur. Toutefois, aucun régime de gestion n'a encore été élaboré pour chaque secteur du parc. On estime en effet qu'il serait prématuré de préparer des approches de gestion distinctes et que les principales stratégies proposées et décrites dans le cadre de ce plan directeur peuvent s'appliquer aux trois secteurs du parc. On trouvera ci-dessous la description du nombre limité d'objectifs que nous avons fixés pour les trois secteurs du parc en guise d'approches de gestion par secteur temporaires. Ces derniers serviront de jalons pendant la mise

en œuvre du plan directeur dans les divers domaines de l'expérience du visiteur, grâce à des infrastructures et mesures de sécurité adéquates.

### Secteur de la plage Long

« Jouer dans le sable, s'arroser, se salir, se mouiller. Il n'y a qu'à la plage que ma mère me laisse faire tout ça sans m'embêter. J'adore la plage, évidemment! » – Dixie Dykens

Le secteur de la plage Long (SPL) continuera d'attirer le plus grand nombre de visiteurs pour de nouvelles expériences et connaissances sur la RPN Pacific Rim. Il profite également d'une des gestions les plus dynamiques et il conservera son statut d'expérience en avant-pays. Consulter la section 3.0 pour une description détaillée du SPL.



Plage Long. Parcs Canada/ J. McCulloch

<b>Objectif 1</b>	<b>Le SPL profite d'installations, de services et d'occasions d'apprentissage qui permettent à sa clientèle cible de vivre une expérience sécuritaire et mémorable.</b>	
<b>Cibles</b>	1.1	<b>85 % des visiteurs de ce secteur sont satisfaits des installations et des services.</b>
	1.2	<b>Effectuer une estimation repère des apprentissages relatifs au parc réalisés par la clientèle cible grâce à l'utilisation des installations et des services d'interprétation du secteur.</b>
Mesure	1.	Évaluer l'éventail des installations destinées aux visiteurs pour dresser une stratégie d'investissement axée sur le développement durable.
<b>Cibles</b>	1.3	<b>100 % des routes de transit situées à l'intérieur du parc sont maintenues en bon état.</b>
	1.4	<b>Aucun jour de fermeture des routes de transit en raison de leur état.</b>
Mesure	1.	Maintenir en bon état les routes de transit et les routes secondaires (notamment les routes vers Radar Hill et Grice Bay).
<b>Cibles</b>	1.5	<b>Le nombre annuel d'incidents mettant en cause la sécurité du public dans le SPL se résume à un seul cas par tranche de 16 000 visiteurs ou moins.</b>
Mesure	1.	Mettre en œuvre les mesures réalisables et optimales proposées dans le <i>Plan de sécurité et d'intervention en cas de catastrophe</i> .



Fête du Canada à la plage Long. Parcs Canada/L. Ralston

**Secteur de l'archipel Broken Group**

« J'aime les tempêtes. J'aime la sensation que provoque l'océan qui se soulève. J'adore pagayer quand les vagues viennent se fracasser sur les rochers... L'eau est si limpide au printemps, et d'une couleur indescriptible. On peut tout voir... la vie sauvage foisonne sous la surface au printemps; il s'en dégage une sensation de fraîcheur, de renouveau, de vitalité, de dynamisme... » – Tracy Eeftink



Kayakistes et camper, Secteur de l'archipel Broken Group. Parcs Canada/J. McCulloch

La gestion du secteur de l'archipel Broken Group (ABG) vise à offrir une expérience d'arrière-pays où les activités principales nécessitent l'utilisation d'embarcations. Consulter la section 3.0 pour une description détaillée de l'ABG.

<b>Objectif 1</b>	<b>L'ABG profite d'installations, de services et d'occasions d'apprentissage qui permettent à sa clientèle cible de vivre une expérience sécuritaire et mémorable.</b>	
<b>Cibles</b>	1.1	<b>85 % des visiteurs de ce secteur sont satisfaits des installations et des services.</b>
	1.2	<b>Effectuer une estimation repère des apprentissages relatifs au parc réalisés par la clientèle cible grâce à l'utilisation des installations et des services d'interprétation du secteur.</b>
	1.3	<b>Le secteur ABG propose des occasions de plus en plus variées aux visiteurs.</b>
<b>Mesure</b>	1.	Dresser un plan pour évaluer l'état de conservation des ressources naturelles et culturelles, les occasions actuelles et éventuelles offertes aux visiteurs et les installations et dispositifs de présentation du patrimoine, et orienter les mesures de gestion concernant les situations délicates et conflictuelles de même que le potentiel actuel.
<b>Cibles</b>	1.4	<b>Le nombre annuel d'incidents mettant en cause la sécurité du public dans l'ABG se résume à un seul cas par tranche de 560 visiteurs ou moins.</b>
<b>Mesure</b>	1.	Mettre en œuvre les mesures réalisables et optimales proposées dans le <i>Plan de sécurité et d'intervention en cas de catastrophe</i> .



Services aux visiteurs, Sentier de la Côte-Ouest. Parcs Canada/J. McCulloch

### Secteur du sentier de la Côte-Ouest

« Il mérite sa réputation de sentier parmi les plus beaux du Canada grâce à la splendeur du paysage et à la qualité de l'expérience... et ce n'est pas pour rien : au delà de la beauté et du pur bonheur de faire cette randonnée (qui sillonne une foule d'habitats différents), des choix s'offrent à vous tout au long de la randonnée comme la marche sur la plateforme de grès, sur la plage ou en forêt pluviale ... et c'est sans compter les innombrables endroits à explorer. Vous pouvez camper puis remonter le long de la rivière pour explorer les alentours... et le sentier traverse des paysages tellement variés, des falaises vertigineuses aux secteurs marécageux ...des plages de sable blanc à la plateforme de grès, de la pierre de lave à la forêt pluviale; vous y verrez tout ça là-bas. » - Danielle Bellefleur

La gestion du SCO entend continuer à offrir une expérience d'arrière-pays absolument unique, fondée sur la randonnée pédestre et le camping tout au long de ce célèbre sentier. Consulter la section 3.0 pour une description détaillée du SCO.



Randonnée pédestre, Sentier de la Côte-Ouest. Parcs Canada/J. McCulloch

<b>Objectif 1</b>	<b>Le SCO profite d'installations, de services et d'occasions d'apprentissage qui permettent à sa clientèle cible de vivre une expérience sécuritaire et mémorable tout en favorisant la viabilité financière de ce secteur situé dans l'arrière-pays.</b>	
<b>Cibles</b>	1.1	<b>85 % des visiteurs de ce secteur sont satisfaits des installations et des services.</b>
	1.2	<b>Effectuer une estimation repère des apprentissages relatifs au parc réalisés par la clientèle cible grâce à l'utilisation des installations et des services d'interprétation du secteur.</b>
	1.3	<b>Augmentation de 10 % du nombre de visiteurs du SCO (comparativement à la saison d'activité 2007-2008) pendant la durée du plan directeur, pour ramener le taux de fréquentation aux niveaux antérieurs.</b>
<b>Mesures</b>	1.	Effectuer une recherche sociologique auprès des randonneurs passés, actuels et potentiels (par l'étude de l'offre de service du SCO) pour définir leurs motivations, désirs et besoins et savoir ce qui pourrait attirer de nouveaux visiteurs à la découverte du sentier de la Côte-Ouest.
	2.	Définir, de concert avec les partenaires et les intervenants intéressés, les modifications à apporter à leur offre de service pour doter cette dernière de produits mieux adaptés au marché et plus durables sur le plan financier, tout en préservant l'intégrité écologique et en favorisant l'expérience du visiteur, la sensibilisation et le soutien aux objectifs de Parcs Canada.
	3.	Mettre en œuvre les modifications requises et évaluer leur efficacité en assurant le suivi des coûts et du taux de fréquentation ainsi qu'en réalisant des sondages auprès des visiteurs.
	4.	Renforcer le marketing sur l'expérience proposée par le sentier de la Côte-Ouest.
<b>Cible</b>	1.4	<b>Baisse de 10 % du coût d'exploitation net du SCO (comparativement à la saison d'activité 2007-2008).</b>
<b>Mesures</b>	1.	Entretien des installations uniques et propres au SCO (p. ex. les bacs à câble, les échelles, les ponts suspendus).
	2.	Dans la portion sud du sentier, explorer la possibilité de combiner les installations de départ ou d'en multiplier les fonctions.
<b>Cible</b>	1.5	<b>Le nombre annuel d'incidents mettant en cause la sécurité du public dans le SCO se résume à un seul cas par tranche de 90 visiteurs ou moins.</b>
<b>Mesure</b>	1.	Mettre en œuvre les mesures réalisables et optimales proposées dans le <i>Plan de sécurité et d'intervention en cas de catastrophe</i> .



<b>Objectif 2</b>	<b>Parcs Canada consulte les Premières Nations locales, les divers intervenants et les visiteurs pour élaborer un projet concernant le promontoire du cap Beale et le Triangle de Nitinat.</b>	
<b>Cibles</b>	<b>2.1</b>	<b>Identifier les principaux partenaires et définir l'échéancier pour l'élaboration d'un plan concernant le promontoire du cap Beale et le Triangle de Nitinat.</b>
	<b>2.2</b>	<b>Mettre en œuvre les plans du promontoire du cap Beale et du Triangle de Nitinat.</b>
<b>Mesures</b>	1.	Consulter la Première nation Huu-ay-aht, la collectivité de Bamfield et autres intervenants pour déterminer le niveau de participation désiré dans le cadre du plan du secteur du promontoire du cap Beale.
	2.	Consulter la Première Nation Ditidaht et d'autres intervenants pour déterminer le niveau participation désiré dans le cadre du plan du Triangle de Nitinat.
	3.	3. Effectuer une étude de faisabilité et définir les recherches sociologiques à effectuer pour évaluer les occasions offertes aux visiteurs nécessaires à l'élaboration du plan du promontoire du cap Beale et du Triangle de Nitinat.



Ruisseau Logan, Sentier de la Côte-Ouest. Parcs Canada/J. McCulloch

## 6.2 ORIENTATION FUTURE DE LA GESTION

En raison de la complexité des traités à venir et des démarches de planification complémentaires appliquées par les gestionnaires des terres et de l'eau de la région, la gestion des différents secteurs du parc sera précisée au cours des prochaines années.

- Les trois secteurs du parc sont situés en territoire traditionnel des Premières Nations Nuu-chah-nulth. Au cours des deux ou trois prochaines années, il y aura création de conseils de cogestion officiels intégrant des partenaires des Premières Nations. Chaque conseil émettra des recommandations sur la gestion des différents secteurs correspondant aux frontières territoriales traditionnelles; ces partenariats pourraient donner lieu à de nouvelles approches et à des modes de gestion uniques.
- Le West Coast Aquatic Board (WCAB) est un forum ouvert aux collectivités côtières et aux organismes touchés par la gestion des ressources aquatiques pour les inviter à participer plus étroitement avec les gouvernements à tous les aspects de la gestion intégrée des ressources aquatiques de la côte ouest de l'île. Au cours des deux prochaines années, le WCAB mettra en œuvre le Partenariat Tsawalk, un processus de planification des ressources côtières s'étalant sur plusieurs années dans le cadre duquel les gouvernements, les industries et les collectivités sont appelés à travailler ensemble à la définition d'une vision et d'une stratégie de protection et de développement de la région. L'objectif du plan consiste à faire de la côte ouest de l'île de Vancouver un écosystème géré de façon durable. Étant membre actif du West Coast Aquatic Board, Parcs Canada doit à tout prix veiller à ce qu'il y ait coordination entre le processus du WCAB et la future orientation de gestion de la RPN Pacific Rim.

Une fois terminés les processus régionaux plus vastes, comme ceux-ci et les lacunes en matière d'information comblées, le parc sera en mesure d'élaborer pour le plan directeur 2015 des approches de gestion détaillées et propres à chaque secteur. C'est ce qui conclura l'approche de zonage présentée à la

section 7.0. Dans leur rôle de consultation sur les prochaines approches de gestion par secteur, les conseils de cogestion et les divers outils de planification régionale permettront de doter la gestion du parc d'une approche exhaustive et intégrée.

Au cours des cinq prochaines années, la RPN Pacific Rim abordera l'approche de gestion par secteur en consultation avec ses partenaires des Premières Nations et divers autres intervenants dans les buts suivants :

**1re année** Élaborer une démarche précise pour définir et regrouper les secteurs selon les paramètres géographiques, écologiques et des visiteurs du parc qui pourraient imposer le recours à des approches de gestion par secteur. À l'heure actuelle, le parc intègre dans son exploitation ses trois secteurs traditionnels, mais les façons de faire peuvent changer et, ce faisant, entraîner l'apparition de nouveaux secteurs de gestion. Par exemple, de nouvelles possibilités de secteur pourraient surgir, jouant sur les plans marin et terrestre ou avant-pays et arrière-pays.

**2e année** Après avoir exploré les principales difficultés posées par la définition de nouveaux secteurs, présenter pour chacun d'eux une orientation de gestion sur le plan stratégique. La définition des différents zonages peut servir à enrichir les objectifs de gestion. Élaborer des approches de gestion par secteur temporaires qui défissent la protection des ressources; l'expérience du visiteur; les objectifs de sensibilisation du public; ainsi que les cibles et mesures en vue de réaliser la vision du parc et de déployer les stratégies clés.

**3e année** Soumettre à la consultation des Premières Nations et des divers intervenants les approches de gestion par secteur proposées.

**4e année** Poursuivre la consultation et rédiger la version finale des approches de gestion par secteur.

**5e année** Intégrer les nouvelles approches de gestion par secteur, accompagnées de cartes, dans le plan directeur du parc pour l'année 2015.

## 7.0 Délimitation du zonage et des milieux sauvages



Secteur de la Plage Long. Parcs Canada/J. McCulloch

### 7.1 LE SYSTÈME DE ZONAGE DE PARCS CANADA

Parcs Canada utilise un système de zonage pour protéger et préserver l'intégrité écologique, tout en offrant aux visiteurs des possibilités d'expérience intéressantes. Ce système de zonage classe les aires terrestres et marines en fonction de leur écosystème et de leur valeur culturelle. On a souvent recours à cet outil qu'est le zonage pour préparer des activités de recherche et de protection des ressources intéressantes à l'intérieur du parc.

Le système de zonage comprend au total les cinq zones terrestres suivantes.

#### **Zone 1 – Préservation spéciale**

Ces secteurs présentent des caractéristiques naturelles ou culturelles uniques, accueillent des espèces menacées ou en voie de

disparition, ou réunissent d'excellents échantillons des traits distinctifs d'une région naturelle. La préoccupation clé dans cette zone porte sur la préservation. L'accès est interdit aux véhicules et le nombre de visiteurs y est strictement contrôlé.

#### **Zone 2 – Milieu sauvage**

La majorité des parcs nationaux se classifient dans la zone 2, où l'on trouve de grands espaces particulièrement représentatifs d'une région naturelle que l'on désire conserver à l'état sauvage. La préoccupation clé dans cette zone porte sur la perpétuation des écosystèmes du parc avec le minimum d'interférence. Les visiteurs y ont la possibilité de découvrir les écosystèmes du parc et ont accès à des services rudimentaires. L'accès est interdit aux véhicules.

### Zone 3 – Milieu naturel

Les visiteurs peuvent découvrir les valeurs du patrimoine naturel et culturel de ces secteurs en pratiquant des activités récréatives de plein air qui exigent un minimum de services et d'installations de nature rustique. L'accès aux véhicules peut y être permis, mais il est contrôlé.

### Zone 4 – Loisirs de plein air

On autorise dans ces secteurs un vaste éventail d'activités favorisant la découverte, la compréhension et l'appréciation des valeurs patrimoniales du parc. Les services essentiels et les installations en place ont peu d'incidence sur l'intégrité écologique du parc. L'accès par véhicules y est autorisé dans la mesure où il nuit le moins possible à l'intégrité écologique de la zone.

### Zone 5 – Services du parc

La zone 5 regroupe des collectivités installées dans les parcs nationaux existants où l'on trouve une concentration de services aux visiteurs et d'installations de soutien. On peut y exercer la plupart des fonctions d'exploitation et d'administration afin de maintenir l'intégrité écologique de la zone.

## 7.2 DÉLIMITATION DES SITES FRAGILES

En complément au système de zonage, on peut classer certains sites comme fragiles sur le plan culturel ou environnemental (SFC ou SFE) et exigeant à ce titre une attention particulière de la part des gestionnaires. Ces secteurs couvrent généralement de petites superficies et peuvent être classés comme SFC ou SFE tout en faisant partie d'une zone terrestre ou marine.

## 7.3 LE ZONAGE DANS LA RÉSERVE DE PARC NATIONAL PACIFIC RIM

La RPN Pacific Rim ne compte pas encore de plan de zonage établi, approuvé et à référence géographique. Le document *Lignes directrices provisoires sur la gestion* décrit les zones terrestres et marines qui avaient été définies dans les années 1970. Le tableau ci-dessous

fournit un résumé des descriptions de zonage fournies dans ce dernier document.

## 7.4 ORIENTATION DU ZONAGE À VENIR

Les données qui ont servi de base à la délimitation de ces zones sont obsolètes. Depuis les années 1970, d'importants changements ont pu se produire dans la distribution, la qualité et la quantité de certaines caractéristiques écologiques du parc, telles que les colonies d'oiseaux de mer. De plus, d'importants ensembles de données sur la distribution des ressources écologiques et culturelles, l'utilisation des visiteurs et la signification culturelle ont été constitués depuis ce temps au sujet des zones terrestres et marines. Il importe maintenant de dresser un plan de zonage exhaustif en fonction des connaissances actuelles de l'état du milieu écologique et culturel de la région.

Au cours des cinq prochaines années, les responsables de la RPN Pacific Rim se pencheront donc sur la délimitation du zonage en consultation avec les partenaires des Premières Nations et avec la participation des intervenants intéressés et du public. Parallèlement à ce processus, ils travailleront de près avec Pêches et Océans Canada et le West Coast Aquatic Board à l'élaboration d'une approche de la gestion des ressources marines du parc qui soit acceptable de part et d'autre. Les responsables de la réserve de parc proposent l'approche générale suivante pour finaliser le plan de zonage de la RPN Pacific Rim au plus tard en 2015 :

**1<sup>re</sup> année** Analyser et synthétiser l'information disponible sur la distribution des ressources écologiques et culturelles des écosystèmes terrestres et marins et les utilisations humaines de ces ressources. Réviser les caractéristiques écologiques importantes (p. ex. colonies d'oiseaux de mer, roqueries) que présentait le parc dans les années 1970 d'après les rapports. Dresser un plan de zonage préliminaire pour la RPN Pacific Rim.

**2e année** Consulter les collectivités locales des Premières Nations au sujet du plan de zonage proposé; par exemple, avec l'aide des conseils de cogestion, tenir compte du savoir ancestral et tirer profit de l'apport des Premières Nations lorsque cela est possible. Prendre en considération le savoir écologique local et les commentaires des résidents et des intervenants de longue date lorsque cela est possible. Informer d'autres organismes intéressés et le public pour obtenir des renseignements et des observations supplémentaires.

**3e année** Poursuivre les consultations et produire un nouveau plan de zonage.

**4e année** Faire des levés et des enquêtes sur le terrain dans les différentes zones. Créer des cartes numériques des zones de la RPN Pacific Rim.

**5e année** Intégrer le plan de zonage et les cartes au plan directeur du parc de 2015.

**SECTEUR DE LA PLAGE LONG**

Zone	Terrestre	Marine
SFE		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Haut-fond Gowland</li> <li>• Haut-fond Sea Lion</li> <li>• Île Florencia et îles environnantes</li> <li>• Île White</li> <li>• Replats de marée et marais salé de la baie Grice</li> </ul>
1	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ruisseau Lower Kootowis</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Baie Grice</li> </ul>
2	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Île Indian; péninsule entre la baie Grice et les replats de marée de Browning Passage (y compris les îles McBey); littoral et bassin hydrologique de la baie Grice; côte nord-ouest de la plage Long, de Schooner Cove à Cox Point; secteur du ruisseau Sandhill</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Toutes les eaux du large du secteur de la plage Long (SPL), à l'exception de la baie Grice et des eaux baignant les îles désignées comme des SFE</li> </ul>
3	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Terres au sud de l'aéroport de Tofino Ucluelet et à l'ouest de la route 4; le secteur d'activités de jour du lac Kennedy; le secteur de l'anse Schooner; la plage Long</li> </ul>	
4	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Routes du parc ouvertes au public, de même que l'ensemble des terrains de camping, des emplacements de pique-nique, des belvédères, des aires de stationnement, des bureaux d'exploitation et d'administration du parc et des centres d'information aux visiteurs</li> </ul>	
5		



Secteur de la Plage Long. Parcs Canada/J. McColloch

### SECTEUR DE L'ARCHIPEL BROKEN GROUP

Zone	Terrestre	Marine
SFE		<ul style="list-style-type: none"> <li>Lagune des îles Jacques et Jarvis</li> <li>Haut-fond Sail, île Hankin et îles Faber</li> </ul>
1	<ul style="list-style-type: none"> <li>Complexe de l'île Wouwer</li> <li>Cuvette de marée de l'île Wouwer</li> <li>Échoueries de loups-marins de l'île Wouwer</li> <li>Colonies d'oiseaux de mer de l'île Wouwer</li> </ul>	
2		<ul style="list-style-type: none"> <li>Sites de nidification d'oiseaux de mer des îles Cree, Austin, Effingham, Gibraltar, Dempster et Batley</li> </ul>
3	<ul style="list-style-type: none"> <li>Toutes les îles de l'archipel Broken Group (ABG) sauf celles faisant partie de réserves indiennes inscrites</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Toutes les eaux de l'ABG non désignées par ailleurs</li> </ul>
4		<ul style="list-style-type: none"> <li>Les eaux des canaux Peacock, Coaster et Sechart, y compris la voie de navigation entre les îles Benson et Clarke</li> </ul>
5		

### SECTEUR DU SENTIER DE LA CÔTE-OUEST

Zone	Terrestre	Marine
SFE	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dunes de sable et marais salé de Cheewat</li> <li>Sites de fossiles de la plage Cribbs et des pointes Dare et Carmanah</li> <li>Lac Kichha et zones humides environnantes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Colonies d'oiseaux de mer du cap Beale, de l'anse Deadman et des plages Crescent et Swimming</li> <li>Échoueries de loups-marins des pointes Pachena et Carmanah</li> </ul>
1		<ul style="list-style-type: none"> <li>Échoueries de phoques commus, cavernes de la baie Camper</li> <li>Colonies d'oiseaux de mer du haut-fond Seabird, de la pointe Lowton et des rivières Whyac et Gordon</li> </ul>
2	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'ensemble du SCO, sauf indication contraire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les eaux baignant le cap Beale, de la baie Tapaltos à la pointe Clutus</li> </ul>
3	<ul style="list-style-type: none"> <li>La parcelle de terre satellite dans l'estuaire de la rivière San Juan, à Port Renfrew</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Toutes les eaux marines non désignées par ailleurs</li> </ul>
4	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'installation au début du sentier de la baie Pachena, la parcelle de terre satellite à Bamfield et les sites des phares le long du SCO</li> </ul>	
5		



Phare Carmanah, Sentier de la Côte-Ouest. Parcs Canada/J. McCulloch

## 8.0 Administration et exploitation



Chalet patrouilleurs, Île Nettle, Secteur de l'archipel Broken Group. Parcs Canada/J. McCulloch

Le fait d'organiser la RPN Pacific Rim en trois unités géographiques non contiguës le long d'une fine section de la côte ouest du Canada permet d'offrir aux visiteurs un vaste éventail d'expériences. Pour concrétiser cette offre, nous devons disposer d'un éventail exceptionnel de bureaux d'administration et d'exploitation permettant de gérer et de protéger les environnements marins et terrestres du parc. Actuellement, les centres d'information aux visiteurs et les services offerts dans le SPL et le SCO ne sont pas viables financièrement. Le dernier rapport d'évaluation de l'état des biens du parc indiquait, en 2002, que ces derniers continuaient de se détériorer : seuls 3 % des biens du parc étaient alors en bon état, 37 % dans un état passable, 57 % dans un piètre état, 2 % n'étaient plus accessibles au public et 2 % n'avaient pas été évalués. Avec peu

de moyens pour faire des améliorations, les responsables doivent se montrer stratégiques dans leur offre de service et l'appuyer sur des études sociologiques, l'état des biens, les besoins de gestion, la disponibilité des ressources et l'utilisation par les visiteurs.

Ces conditions imposent de répartir ces bureaux, centres d'information et matériel dans les trois secteurs du parc. Il existe toutefois des possibilités dont Parcs Canada doit profiter pour réduire la redondance et accroître l'efficacité son offre. Dans le but de faciliter la gestion de « trois parcs en un seul », les responsables de la RPN Pacific Rim ont prévu une stratégie visant à rehausser l'intendance environnementale. ntal stewardship.

### Intendance environnementale : système de gestion de l'environnement

La stratégie de surveillance de la performance environnementale interne et opérationnelle de la RPN Pacific Rim comprend les onze cibles du programme du système national de gestion de l'environnement, qui vont de la réduction des déchets solides à la restauration de sites contaminés, en passant par le recyclage. La restauration des sites contaminés du parc est terminée. L'enlèvement des espèces végétales envahissantes va bon train, mais exige encore des efforts. Diverses autres mesures peuvent être prises pour accroître l'efficacité des opérations quotidiennes dans l'objectif d'étendre et d'améliorer l'intendance environnementale de la RPN.

<b>Objectif 1</b>	<b>Établir et mettre en place les infrastructures et services locaux de la RPN d'une manière efficace et responsable à l'égard de l'environnement.</b>
<b>Cible 1.1</b>	<b>Améliorer la performance quant aux cibles et aux priorités du système fédéral de gestion environnementale, tout spécialement en ce qui a trait aux cibles retenues dans la stratégie de développement durable.</b>
Mesures	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Prendre part à des projets conjoints d'infrastructure avec des intervenants qui peuvent compléter Parcs Canada dans l'exécution de son mandat.</li> <li>2. Explorer et évaluer les options de construction d'un centre opérationnel dans le SPL pour renforcer le personnel, les services et l'infrastructure.</li> </ol>



Œuvre d'art sur la plage. Parcs Canada/L. Ralston



## 9.0 Surveillance



Parks Canada/H. Beaugrand. Parcs Canada/H. Beaugrand

Le cycle de planification de la gestion de Parcs Canada est un processus itératif composé de divers sous-processus : mobilisation, évaluation, prise de décision, surveillance et révision. Le programme de surveillance de la RPN Pacific Rim comprend de nombreuses tâches saisonnières de routine qui mènent à la production de divers documents de référence faisant état de ce processus, notamment le *Rapport sur l'état du parc*, le plan directeur, le rapport annuel de mise en œuvre et l'examen quinquennal.

### **Surveillance de l'expérience du visiteur**

Nous entendons poursuivre nos tâches de routine et entreprendre certains projets remarquables pour améliorer notre compréhension et notre surveillance de l'expérience, des attentes et du degré de satisfaction des visiteurs du parc. Nous recueillons chaque année les commentaires

des visiteurs. Nous analysons ces fiches systématiquement et les résumons dans un rapport. Nous obtenons ainsi un portrait immédiat de l'état du parc et de la qualité de nos services. En 2012, nous effectuerons un sondage sur les programmes d'information aux visiteurs ainsi qu'une évaluation de l'expérience des visiteurs de la RPN Pacific Rim, ce qui nous permettra d'obtenir de précieuses statistiques sur les visiteurs. L'année prochaine, nous passerons en revue l'offre de service du SCO de manière à dégager des tendances parmi les habitudes des visiteurs et à établir les besoins et attentes des visiteurs actuels et futurs.

### **Surveillance des relations extérieures**

Les relations extérieures comprennent la sensibilisation du public ainsi que la mobilisation des intervenants et du public. Notre programme de surveillance comprend

la réalisation de recherches sociologiques en partenariat avec des intervenants, dans le but de nous assurer du maintien de relations de travail productives. Comme il est mentionné dans la stratégie clé, une des cibles recommandées est la tenue d'un atelier annuel, Collaboration avec les Premières Nations, réunissant des représentants des Premières Nations et le personnel de la RPN Pacific Rim. Cette activité annuelle nous donnera l'occasion de recueillir des observations sur de nouveaux enjeux et l'orientation de gestion. Le maintien d'une base de données d'intervenants et d'entrepreneurs locaux dans le but de faire un suivi des activités et des taux de réussite fait partie des recommandations de la stratégie clé d'amélioration des relations avec les collectivités et de l'expérience du visiteur.

#### Rapport sur l'état du parc

C'est par le document public *Rapport sur l'état du parc* que les gestionnaires de la RPN Pacific Rim communiquent les résultats de leurs programmes de surveillance et l'état d'avancement des projets mentionnés dans le plan directeur. Il s'agit d'un document factuel présentant les résultats de la surveillance des ressources naturelles et culturelles en cours, de même que les résultats des évaluations de l'expérience des visiteurs. Le rapport brosse un résumé des conditions actuelles de la RPN Pacific Rim et comprend un rapport sur la performance de l'évaluation dans l'atteinte des objectifs établis à l'aide d'indicateurs associés au mandat de Parcs Canada. Les résultats de ces rapports sont des données importantes permettant d'évaluer l'efficacité des mesures de gestion. Elles peuvent amener à relever des lacunes dans les approches de gestion, dont on peut ensuite traiter lors de l'examen du plan directeur. À l'échelle nationale, le Rapport sur l'état des aires patrimoniales protégées résume les résultats obtenus dans tous les parcs nationaux du Canada. La RPN Pacific Rim doit présenter son prochain *Rapport sur l'état du parc* en 2013.

#### Surveillance de l'intégrité écologique

Le *Rapport sur l'état du parc* et le cycle de préparation du plan directeur s'appuient sur le Programme de surveillance et de rapports en matière d'intégrité écologique, préparé en

mars 2008. Ce programme oriente la collecte et le traitement des données écologiques de tous les écosystèmes du parc, soit ceux qui se trouvent en zone marine, intertidale, littorale, côtière, de forêts ou d'eaux douces, prises en compte dans le plan directeur. Le processus vise à recueillir des données importantes permettant de répondre à trois questions concernant la santé écologique du parc : 1. Où se situe le parc actuellement? 2. Où se dirige-t-il? 3. Son programme de gestion fonctionne-t-il? La mise en œuvre du programme est une étape nécessaire à la réussite de toute initiative du plan directeur, qu'il s'agisse de restaurer un écosystème ou de protéger une zone marine. De même, la gestion adaptative, une approche de gestion souple qui repose sur des mises à jour récurrentes, adoptée par Parcs Canada, ne peut donner de bons résultats sans l'existence d'un programme de surveillance de l'efficacité de la gestion et des conditions du parc, dûment conçu, coordonné et financé.

La mise en œuvre du Programme de surveillance et de rapports en matière d'intégrité écologique est un processus, non pas un objectif distinct du plan directeur du parc. Cette mise en œuvre est une condition essentielle de la réussite de deux stratégies, la protection et la restauration de l'intégrité écologique ainsi que la gestion de la zone côtière. Elle est aussi un élément important des autres stratégies, soit la collaboration avec les Premières Nations, d'une part, et l'amélioration des relations avec les collectivités et de l'expérience des visiteurs, d'autre part. Le programme est un élément clé dans l'atteinte de l'objectif organisationnel de l'agence d'améliorer l'intégrité écologique du parc avant 2013. Le programme est suffisamment souple pour s'adapter aux changements susceptibles de toucher les caractéristiques naturelles et sociales du parc. C'est pourquoi il est important de maintenir, de financer et de mettre en œuvre le Programme de surveillance et de rapports en matière d'intégrité écologique pour assurer la gestion du parc.

## 10.0 Sommaire de l'évaluation environnementale stratégique



Des gardiens autochtones enlèvent du sentier de la Côte-Ouest les arbres abattus par une tempête en décembre 2006. Parcs Canada/J. McCulloch

Une évaluation environnementale stratégique a été effectuée dans le cadre du plan directeur de la RPN Pacific Rim suivant *La directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes* (Agence canadienne d'évaluation environnementale/Bureau du Conseil privé, 2004). L'évaluation environnementale stratégique du plan directeur est l'occasion, d'une part, de déterminer les répercussions générales et imprévues des mesures de gestion proposées et, d'autre part, d'évaluer l'impact environnemental cumulatif des multiples activités. En outre, elle favorise la définition des besoins d'évaluation ultérieure, en vertu de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* ou des méthodes d'évaluation environnementales dans le Nord.

L'évaluation environnementale stratégique a commencé au début de l'élaboration du plan directeur afin d'y intégrer tout impact environnemental attribuable aux initiatives proposées.

Les mesures proposées dans le plan directeur sont de nature stratégique et cherchent à combler le manque d'information (en particulier sur les études sociologiques, les approches de gestion par secteur et le zonage). Les gestionnaires du parc verront à combler ce manque d'information au cours des cinq prochaines années. La nature conceptuelle de plusieurs propositions décrites dans le plan directeur rend impossible l'évaluation de leur impact environnemental à l'heure actuelle. Au cours des cinq prochaines années, nous prévoyons d'importantes améliorations dans les ententes

de partenariat avec les Premières Nations, ce qui permettra de combler un manque d'information quant aux plans de zonage, aux approches de gestion par secteur, aux offres de service pour l'ABG et le SCO de même qu'aux options de bureaux administratifs et d'équipements d'exploitation.

Au fur et à mesure de la collecte de renseignements, nous évaluerons les projets suivant les dispositions de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*. Parcs Canada est une autorité responsable aux termes de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*. À ce titre, l'agence n'entreprendra aucun projet visé par la Loi sans avoir mené au préalable une évaluation environnementale et pris des dispositions pour approuver, rejeter ou soumettre un projet à une nouvelle évaluation environnementale.

Dans plusieurs cas, la conduite préliminaire d'analyses d'options stratégiques et d'évaluations environnementales stratégiques influera positivement sur la capacité de Parcs Canada de réaliser son mandat intégré et de mettre en œuvre des projets et des programmes de grande qualité.

Le plan directeur du parc propose également une approche exhaustive de collaboration entre les organismes pour résoudre les problèmes de gestion des ressources. Au cours des cinq prochaines années, les efforts dans ce domaine s'orienteront vers la collaboration avec les Premières Nations et les problèmes de gestion des ressources marines. Nous prévoyons rehausser notre degré de compréhension, de sensibilité interculturelle et de coopération entre les agences, les collectivités et les individus directement concernés par le parc.

Le *Rapport sur l'état du parc* indique des considérations prioritaires en matière de conservation (p. ex. des indicateurs, des cibles et des mesures). Ces indicateurs et mesures font partie de la liste d'éléments de valeur de cet examen stratégique. Nous avons tiré d'autres critères de présélection de la loi fédérale (p. ex. de la *Loi sur les espèces en*

*péril*) et de directives découlant de politiques (p. ex. de la *stratégie de développement durable et des cibles du système de gestion environnementale de Parcs Canada*). En l'absence de données empiriques pour évaluer soit la portée d'une mesure, soit son effet sur des éléments de valeur, ou advenant un doute au sujet de l'exactitude d'une prévision d'impact, la prise de décision des gestionnaires du parc sera conservatrice pour permettre une préséance de l'intégrité écologique sur les considérations socioéconomiques, relatives à l'utilisation des visiteurs ou d'autre nature.

En résumé, à l'aide d'une planification appropriée, d'une analyse préliminaire des options, d'une bonne collaboration avec les partenaires et de la mise en œuvre de mesures d'atténuation, il est possible de mettre en œuvre les mesures proposées dans le plan directeur de la RPN Pacific Rim sans exposer les ressources naturelles et culturelles du parc à d'important effets indésirables. Qui plus est, l'adoption d'une approche élargie de la gestion des écosystèmes mettant à contribution divers organismes travaillant en collaboration, augmente les chances de réussir à maintenir ou à améliorer l'intégrité écologique et culturelle de la RPN Pacific Rim.

ANNEXE A

## Résumé des mesures envisagées

La RPN Pacific Rim a proposé plus de 120 mesures dans ce plan directeur. Cette section n'en dresse pas la liste exhaustive, mais fournit plutôt une indication des priorités à accorder au cours des cinq premières années du plan.

### Travail en collaboration avec des partenaires des Premières Nations

- S'engager dans un processus formel de coopération avec les Premières Nations partenaires.
- Découvrir quelles expériences vécues par les visiteurs à l'intérieur du parc et se rapportant à d'authentiques éléments de culture et d'héritage autochtones pourraient engendrer des retombées économiques pour les Autochtones et accroître le tourisme.
- Assumer la conservation et la gestion des ressources culturelles et naturelles en collaboration avec les Premières Nations.

### Protection et restauration des ressources culturelles et de l'intégrité écologique

- Protéger et préserver les ressources culturelles au moyen d'un programme dynamique de gestion des ressources culturelles en collaboration avec les Premières Nations.
- Restaurer et préserver la région côtière par une gestion ciblée et écosystémique en collaboration avec les Premières Nations locales, les gouvernements et les autres intervenants.
- Offrir des expériences d'apprentissage dans le cadre des programmes de restauration du parc.
- Discuter avec les Premières Nations des protocoles de récolte de ressources durables et de récolte traditionnelle.
- Conserver les programmes à l'intention du public qui favorisent la restauration de l'intégrité écologique, réduisent les conflits entre les humains et la faune, et contribuent à l'existence durable à la fois des humains et de la faune.

### Gestion de la zone côtière

- Travailler en collaboration avec les Premières Nations et Pêches et Océans Canada en vue de déterminer quel régime de gestion à long terme est pertinent pour la composante marine du parc.
- Travailler avec les Premières Nations, Pêches et Océans Canada, Environnement Canada et les collectivités locales dans le but d'élaborer des stratégies adaptées à la zone côtière pour la région.
- Mettre en œuvre les recommandations pour les espèces marines en péril formulées dans *l'Analyse des espèces en péril sur le site* (2009).

#### **Amélioration des relations avec les collectivités et de l'expérience du visiteur**

- Augmenter de 3 % par année la fréquentation du parc.
- Réaliser un sondage sur le Programme d'information sur les visiteurs d'ici 2012 dans l'ensemble des trois unités du parc.
- Offrir à la clientèle éloignée l'occasion de découvrir le parc par l'intermédiaire de partenariats avec des organisations urbaines.
- Améliorer la compréhension des collectivités voisines du parc et des divers intervenants pour maintenir l'attrait de la RPN Pacific Rim auprès des marchés actuels, conquérir de nouveaux marchés et déterminer le meilleur moyen de mobiliser les intervenants intéressés.
- Offrir aux visiteurs un éventail de possibilités d'expériences dans la RPN Pacific Rim et la région côtière qui entoure le parc.
- Optimiser les mesures de sécurité publique, de prévention et d'intervention à l'intérieur de la RPN Pacific Rim grâce à des alliances avec les organisations de sécurité publique qui collaborent à la planification, la formation et les communications en matière de sécurité publique.
- Préserver l'état sécuritaire de l'infrastructure du parc et améliorer l'aménagement environnemental des installations du parc afin de résoudre les questions de sécurité publique et de prévention.
- Transmettre des attentes sécuritaires et réalistes aux visiteurs et leur proposer des activités adéquates à toutes les étapes de leurs préparatifs de voyage.

#### **Approches de gestion par secteur : le secteur de la plage Long, l'archipel Broken Group et le sentier de la Côte-Ouest**

- Mettre au point des approches de gestion par secteur une fois les initiatives de planification régionale à plus grande échelle complétées.
- Fournir des installations, des services et des occasions d'apprentissage à la grandeur du parc pour que la clientèle puisse vivre une expérience du visiteur sécuritaire et mémorable.
- Consulter les Premières Nations locales, les collectivités, les intervenants et les visiteurs pour élaborer un plan consacré au cap Beale et au triangle Nitinat.
- Élaborer et mettre en commun les infrastructures et les services du parc et des alentours de façon efficace et responsable sur le plan de l'environnement.
- Étudier et évaluer les possibilités de construire un centre opérationnel dans le SPL, ainsi qu'une installation au point de départ situé à l'extrémité sud du sentier de la Côte-Ouest.
- Compléter l'examen de l'offre de services du sentier de la Côte-Ouest afin de voir les modifications à y apporter.
- Terminer le réaménagement du Centre d'interprétation de la plage Wickaninnish.

#### **Zonage : le secteur de la plage Long, l'archipel Broken Group et le sentier de la Côte-Ouest**

- Fixer le cadre de zonage en concertation avec les Premières Nations, les intervenants intéressés et le grand public.
- Travailler en étroite collaboration avec Pêches et Océans Canada et le West Coast Aquatic Board à la mise au point d'une approche mutuellement acceptable de gestion des ressources marines présentes dans le parc.

ANNEXE B

## Remerciements

### Premières Nations

Nous remercions chaleureusement les Premières Nations Ditidaht, Hupacasath, Huu-ay-aht, Tla-o-qui-aht et Yu?lu?il?ath pour leurs conseils, leur soutien, leurs commentaires et leur participation à la rédaction du plan directeur.

### Groupe de travail Wickaninnish Nuuchahnulth

Nous remercions sincèrement Anne Robinson, Barney Williams Jr., Benson Nookemis et Ida Mills pour leur disponibilité sans faille à offrir conseils, soutien, commentaires et participation à la rédaction du plan directeur.

### Équipe de planification de la Réserve de parc national du Canada Pacific Rim

Arlene Armstrong, Barb Brittain, Shelley Bruce, Nadine Crookes, Bill Fox, Karen Haugen, Heather Holmes, Steve Langdon, John McIntosh, Ed Paleczny, Louanne Ralston, Kim Seward-Hannam, Jennifer Yakimishyn, Yuri Zharikov

### Employés de Parcs Canada

Pierre Beaufile, Jason Boire, Caron Olive, Andree Chartier, Mike Collyer, Nathalie Gagnon, Alice Gavin, Nicholas Irving, Anne Landry, Philip Lee, Kevin Lunn, Jim Morgan, Matthew Payne, Darlene Pearson, Daphne Porter, Cliff Robinson, Soonya Quon, Pippa Shepperd, Christie Spence, Carolyn Stewart, Wayne Tucker, Laani Uunila, Ross Vennesland, Mary Watson

### Poème décrivant la vision

Yuri Zharikov, écologiste chargé de la surveillance, RPN Pacific Rim

## Références

### Parcs Canada

- 1953 Loi sur les lieux et monuments historiques
- 1994 Principes directeurs et politiques de gestion de Parcs Canada
- 2002 Loi sur les espèces en péril
- 2004 Plan de réseau des parcs nationaux de Parcs Canada (3e édition)
- 2008 Guide pour l'élaboration des plans directeurs à Parcs Canada
- 2009 Plan d'entreprise de l'Agence Parcs Canada 2009/10 – 2013/14
- 2009 Cadre de gestion du rendement de Parcs Canada 2010-2011

### Réserve de parc national du Canada Pacific Rim

- 2003 Lignes directrices de gestion provisoires de la Réserve de parc national du Canada Pacific Rim (ébauche)
- 2005 Plan d'action de l'expérience du visiteur de la Réserve de parc national du Canada Pacific Rim (ébauche)
- 2008 Programme de surveillance et de rapports en matière d'intégrité écologique
- 2009 Rapport sur l'état actuel de la Réserve de parc national du Canada Pacific Rim
- 2009 Sécurité publique et plan d'intervention en cas de catastrophe pour les années 2010/11 à 2014/15 (ébauche)
- 2009 Analyse des espèces en péril

### Gouvernement du Canada

- 2004 Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes (Agence canadienne d'évaluation environnementale/Bureau du Conseil privé)



ANNEXE D

## Glossaire

### **Approche de gestion par secteur**

L'approche de gestion par secteur favorise l'exécution coordonnée du mandat de Parcs Canada dans une région géographique. Un secteur peut être délimité selon la complexité des enjeux, la taille du site patrimonial, le regroupement logique des ressources, l'attachement particulier des habitants ou des visiteurs au secteur ou simplement par le fait qu'il se prête bien à une approche de gestion distincte.

### **Attachement au lieu**

Le sentiment d'attachement créé avec le lieu traduit la pertinence et l'importance que revêtent aux yeux des Canadiens les lieux patrimoniaux protégés. Le concept exprime l'attachement émotif, intellectuel et spirituel des Canadiens et des visiteurs à l'égard des sites patrimoniaux naturels et culturels. Parcs Canada s'emploie à nourrir ce sentiment d'attachement au moyen d'activités intéressantes de découverte et d'apprentissage sur place et par la diffusion externe. La création, le respect et la compréhension de la relation entre les sites patrimoniaux et les Canadiens (tant les peuples autochtones et les visiteurs que les partenaires et les intervenants) contribuent à promouvoir un sentiment commun de responsabilité à l'égard de ces lieux et à rallier l'opinion publique en faveur de leur protection et de leur mise en valeur, pour les générations actuelles et futures.

### **Cibles**

Buts fixés par les gestionnaires, à atteindre dans un délai imparti. Une cible s'accompagne d'un objectif et permet de mesurer les progrès accomplis dans l'atteinte de l'objectif et d'en faire rapport.

### **Consultation**

Le terme consultation publique désigne le processus bilatéral permettant à Parcs Canada de fournir ou de demander des renseignements et des conseils au grand public, aux autres paliers de gouvernement, aux peuples autochtones, aux groupes d'intérêt et à d'autres groupes relativement à la gestion des aires patrimoniales protégées. La consultation ne constitue qu'un des nombreux volets de la stratégie globale d'engagement du public.

### **Échelle régionale plus vaste**

Parcs Canada collaborera avec tous les intervenants ayant un quelconque intérêt dans la gestion des ressources marines de la côte ouest de l'île de Vancouver, depuis les environs de Port Renfrew jusqu'à Clayoquot Sound. À une échelle régionale plus vaste, ce territoire s'étend des montagnes jusqu'à l'océan (il reste à déterminer à quelle distance des côtes).

**Énoncé des valeurs liées aux ressources culturelles**

Document stratégique qui énumère les ressources culturelles d'un lieu patrimonial situé à l'extérieur d'un lieu historique national et géré par l'agence Parcs Canada, ainsi que la valeur attribuée à ces ressources. L'énoncé établit également des objectifs en matière de protection et de mise en valeur des ressources culturelles.

**Espèces en péril**

Les espèces en péril sont des espèces disparues du Canada, en voie de disparition, menacées ou préoccupantes. Une espèce « disparue du Canada » est une espèce qu'on ne trouve plus à l'état sauvage au Canada, mais qu'on trouve ailleurs à l'état sauvage. Une espèce « en voie de disparition » est une espèce qui, de façon imminente, risque de disparaître du pays ou de la planète. Une espèce « menacée » est une espèce susceptible de devenir une espèce en voie de disparition si rien n'est fait pour contrer les facteurs menaçant de la faire disparaître. Une espèce « préoccupante » est une espèce qui peut devenir une espèce menacée ou une espèce en voie de disparition par l'effet cumulatif de ses caractéristiques biologiques et des facteurs la menaçant.

**Évaluation environnementale stratégique**

Processus systématique et global d'évaluation des effets environnementaux d'une politique, d'un plan ou d'un programme et de ses solutions de rechange. On doit procéder à cette évaluation à l'égard de tout projet de politique, de plan ou de programme qui doit être soumis à l'approbation du cabinet ou du ministre et pourrait avoir d'importants effets environnementaux, tant positifs que négatifs.

**Expérience du visiteur**

Interaction personnelle globale d'un visiteur avec les lieux patrimoniaux et/ou les gens, qui éveille ses sens, touche ses émotions, stimule son esprit et suscite un sentiment d'attachement à ces lieux.

**Gestion des ressources culturelles**

La gestion des ressources culturelles s'appuie sur une approche globale et intégrée. Elle s'applique à toutes les activités qui concernent les ressources culturelles administrées par Parcs Canada, peu importe qu'elles visent à conserver les ressources culturelles ou à favoriser la compréhension et l'appréciation du public à leur endroit et leur utilisation appropriée.

**Intégrité commémorative**

Un lieu historique national possède une intégrité commémorative lorsque les ressources qui symbolisent ou caractérisent son importance sont intactes ou ne sont pas menacées, lorsque les motifs invoqués pour justifier son importance historique nationale sont clairement expliqués au public et que la valeur patrimoniale du lieu est respectée.

**Intégrité écologique**

L'intégrité écologique qualifie l'état d'un parc national jugé caractéristique de la région naturelle dont il fait partie et qui sera vraisemblablement maintenu, notamment les éléments abiotiques, la composition et l'abondance des espèces indigènes et des communautés biologiques ainsi que le rythme des changements et le maintien des processus écologiques. L'intégrité des écosystèmes des parcs est préservée lorsque les éléments indigènes (la flore, la faune et les autres organismes) et les processus (tels que la croissance et la reproduction) sont intacts.

**Intendance**

Stratégie de gestion des ressources patrimoniales qui vise à transmettre ces dernières intactes aux générations futures.

**Intervenant(s)**

Personne ou organisme, qui ne relève pas de quelque gouvernement fédéral, provincial ou territorial, ou d'un groupe autochtone local et qui a un intérêt dans un projet donné.

**Isobathe**

Ligne qui relie sur une carte les points d'égale profondeur sous le niveau de la mer.

**Lieu historique national du Canada**

Tout endroit reconnu d'importance historique nationale par le ministre responsable de Parcs Canada. Ces sites sont les gardiens de notre mémoire; ils nous aident à comprendre notre histoire et à tisser notre identité nationale. Un lieu historique national peut être constitué d'un seul bâtiment, mais aussi d'une ville entière ou d'un espace naturel. Certains sites ne renferment que des ruines ou des vestiges archéologiques qui témoignent d'une présence humaine dans le passé.

**Mesure**

Les mesures sont établies dans le plan directeur afin de veiller à ce que ce dernier permette d'atteindre les cibles fixées ou de s'en approcher, d'aborder les questions soulevées et, finalement, de contribuer à la concrétisation de la vision. La liste des mesures liées à un objectif n'est pas exhaustive, mais indique où les efforts seront dirigés durant les cinq années de la mise en œuvre du plan. Les mesures sont les actions que Parcs Canada peut contrôler et entreprendre pour influencer sur l'atteinte d'un objectif.

**Objectifs**

Les objectifs décrivent la situation recherchée au moyen de la gestion et servent de critères pour adopter les politiques et prendre les mesures qui s'imposent. Des objectifs clairement énoncés sont la clé d'un plan directeur efficace.

**Parc national du Canada**

Zone naturelle, terrestre ou marine, désignée : (a) pour protéger l'intégrité écologique d'un ou plusieurs écosystèmes pour le bien des générations actuelles et futures, (b) pour exclure toute exploitation ou occupation incompatible avec les objectifs de la désignation et (c) pour offrir des possibilités de visite, à des fins spirituelles, scientifiques, éducatives, récréatives et touristiques, tout en respectant le milieu naturel et la culture des collectivités locales.

Au Canada, le parc national, selon l'annexe 1 de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*, se définit également comme une aire reconnue d'importance nationale, acquise par le Canada et désignée par le Parlement en qualité de parc national, et dont l'administration et le contrôle ont été confiés à Parcs Canada aux termes de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*. Ces parcs sont gérés afin de favoriser chez les Canadiens la compréhension, l'appréciation et la jouissance de ce patrimoine et de le léguer intact aux générations à venir.

**Planification intégrée**

Selon le principe de la planification intégrée, les diverses solutions liées à tous les aspects du mandat de Parcs Canada sont appliquées simultanément et mènent à l'amélioration de ces aspects par renforcement mutuel. Le concept d'« intégration » sous-entend l'examen holistique des enjeux. Ainsi, la planification de l'expérience du visiteur et de la sensibilisation du public va de pair avec la planification des mesures de protection des sites; à l'inverse, la prise de décisions concernant la protection des sites doit également tenir compte des mesures à prendre pour offrir une expérience aux visiteurs et sensibiliser le public.

**Première Nation**

Le terme « Première Nation » est entré dans l'usage au cours des années 1970 pour remplacer le mot « Indien », que de nombreuses personnes jugeaient offensant. Bien que le terme « Première Nation » soit largement répandu, il n'en existe aucune définition juridique. Le terme « membres des Premières Nations » désigne les Indiens du Canada, tant inscrits que non inscrits. Certains groupes ont aussi adopté le terme « Première Nation » pour remplacer le mot « bande » dans la dénomination de leur collectivité.

**Réserve de la biosphère**

Exemple représentatif d'un paysage avec sa faune, sa flore et ses utilisations humaines caractéristiques, auquel l'UNESCO a accordé une désignation internationale dans le cadre du Programme sur l'homme et la biosphère (PHB), lancé en novembre 1971. Chaque réserve de la biosphère comporte une zone naturelle intacte et protégée (par exemple, un parc national), de même que des aires adjacentes illustrant, par comparaison, comment l'homme exploite le milieu naturel pour répondre à ses besoins.

**Réserve de parc national (RPN)**

Toute réserve de parc national nommée et décrite à l'annexe 2 de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada* ou toute réserve de parc national relevant de l'Agence Parcs Canada et qui n'est pas décrite à l'annexe 2 de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*.

**Ressource culturelle**

Oeuvre humaine ou endroit présentant des signes probants d'activité humaine ou ayant une signification spirituelle ou culturelle, dont la valeur historique a été reconnue. Dans un parc, les ressources culturelles se distinguent des autres ressources par la valeur historique qu'on leur attribue. Cette valeur découle du lien pouvant être établi entre la ressource et un ou plusieurs aspects de l'histoire humaine. Parcs Canada applique le terme à un large éventail de ressources placées sous sa garde, notamment, sans s'y limiter, des paysages culturels et leurs caractéristiques, des sites archéologiques, des bâtiments, des ouvrages de génie civil, des artefacts et les dossiers qui s'y rapportent.

**Restauration (écologique)**

Processus visant le rétablissement d'une zone, d'une ressource naturelle ou d'un écosystème à un état ou à une condition déterminés; la restauration est dite passive lorsqu'elle résulte d'un processus naturel ou active lorsqu'elle résulte de l'intervention humaine.

**Sensibilisation du public**

Les activités de sensibilisation du public s'adressent aux Canadiens à la maison, aux loisirs, à l'école et dans leur collectivité. Elles offrent des possibilités d'apprentissage efficaces et pertinentes qui favorisent la compréhension et l'appréciation du patrimoine naturel et historique des sites de Parcs Canada, et qui incitent les individus et les collectivités à soutenir la protection et la mise en valeur de ce patrimoine et à y prendre part.

**Sites fragiles sur le plan culturel**

Les sites nécessitant une gestion spéciale en raison de la nature fragile des ressources culturelles qui s'y trouvent sont dits fragiles sur le plan culturel. Il pourrait être nécessaire de rédiger des lignes directrices sur la protection et l'utilisation de ces sites.

**Sites fragiles sur le plan environnemental**

Les sites nécessitant une gestion spéciale en raison de la nature fragile des ressources naturelles qui s'y trouvent sont dits fragiles sur le plan environnemental. Il pourrait être nécessaire de rédiger des lignes directrices sur la protection et l'utilisation de ces sites.

**Stratégie clé**

Expression concrète de l'énoncé de la vision qui définit l'orientation générale d'un site patrimonial. Une stratégie clé fournit un aperçu clair du mode de gestion d'un site patrimonial protégé ainsi que du mode de réalisation des trois volets du mandat dans le renforcement mutuel.

**Utilisation**

L'utilisation ne suppose nullement une exploitation illimitée des ressources. L'utilisation des ressources de la réserve de parc national du Canada Pacific Rim sera déterminée dans le cadre d'un accord entre Parcs Canada et les Premières nations Nuu-chah-nulth en vue d'assurer à long terme la survie et la santé des espèces et des habitats caractéristiques du site.

**Valeur historique**

Valeur ou ensemble de valeurs attribuées à une ressource, et qui lui confèrent le statut de ressource culturelle. Ces valeurs peuvent être de nature physique, associative ou les deux.

**Vision**

Description passionnée, inspirante et unique de l'état souhaité d'un lieu patrimonial. Elle présente également la relation intégrée entre tous les volets du mandat. Son élaboration doit se faire de concert avec le public, les collectivités autochtones, les intervenants et les partenaires.

**Visiteur**

Toute personne qui fréquente le lieu historique (y compris le centre d'accueil) à des fins récréatives, éducatives ou culturelles.

**Zonage**

Approche intégrée en vertu de laquelle les zones terrestres et aquatiques d'un parc sont classifiées en fonction des exigences relatives à la protection des écosystèmes et des ressources culturelles, ainsi que de leur capacité et de leur pertinence à offrir des possibilités d'expérience au visiteur.

ANNEXE E

## Cartes de zonage provisoire

Les trois cartes ci-dessous illustrent le zonage du parc décrit dans le document *Lignes directrices provisoires de gestion*. Il est important de mentionner que les zones ont été délimitées à partir de données datant de 1972; par conséquent, elles ne représentent pas exactement les écosystèmes, la gestion des ressources culturelles ni l'étendue des réserves à la lumière des connaissances actuelles de Parcs Canada. En outre, aucun processus de consultation n'a été mené auprès des Premières Nations, des intervenants et des collectivités de la région aux fins de la définition de ces zones. Le plan directeur propose de compléter la première étude de zonage du parc à l'aide de données

actuelles avant le prochain examen du plan, en 2015. Un vaste processus de consultation fera partie intégrante de l'étude.

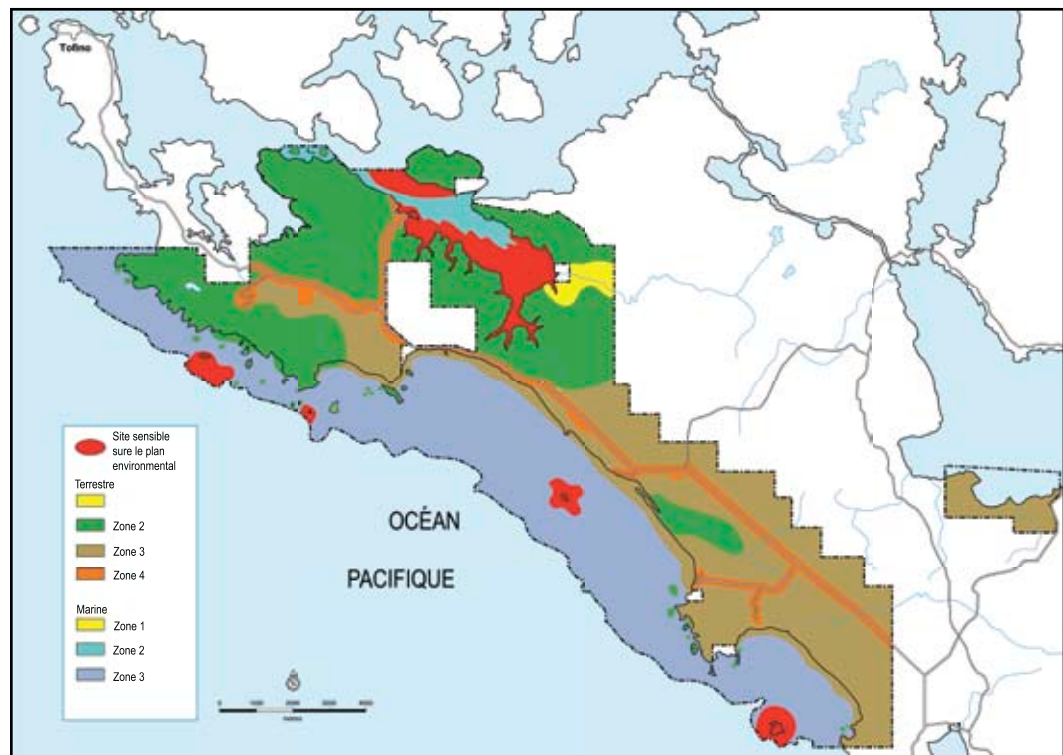


Figure 10 : Zonage provisoire du secteur de la plage Long. Parcs Canada, 1972

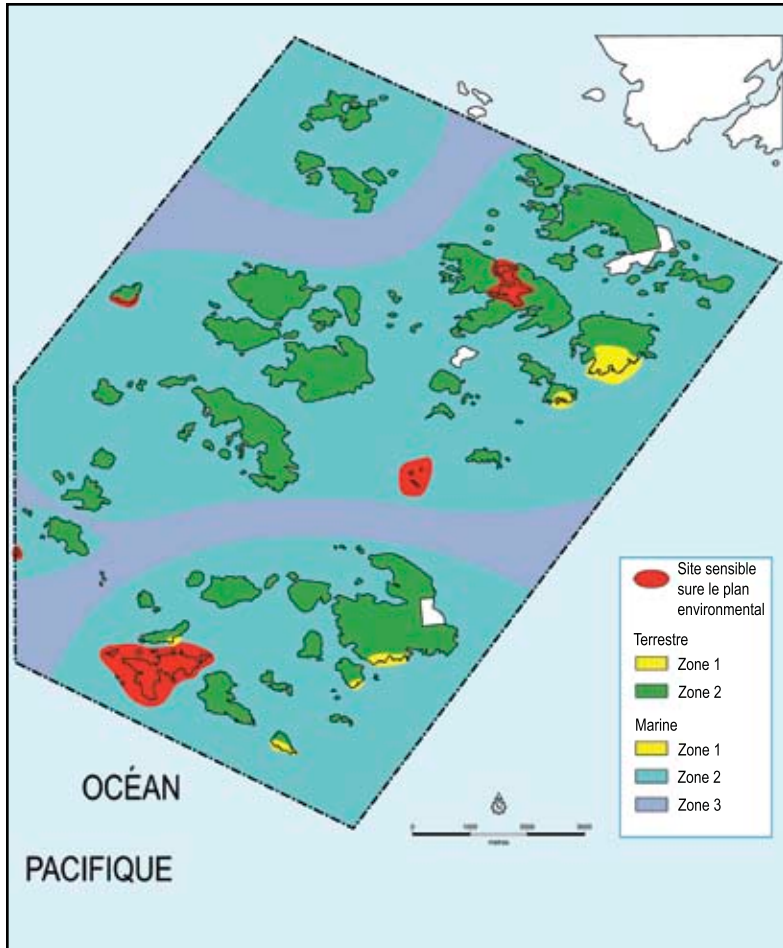


Figure 11 : Zonage provisoire du secteur de l'archipel Broken Group. Parcs Canada, 1972

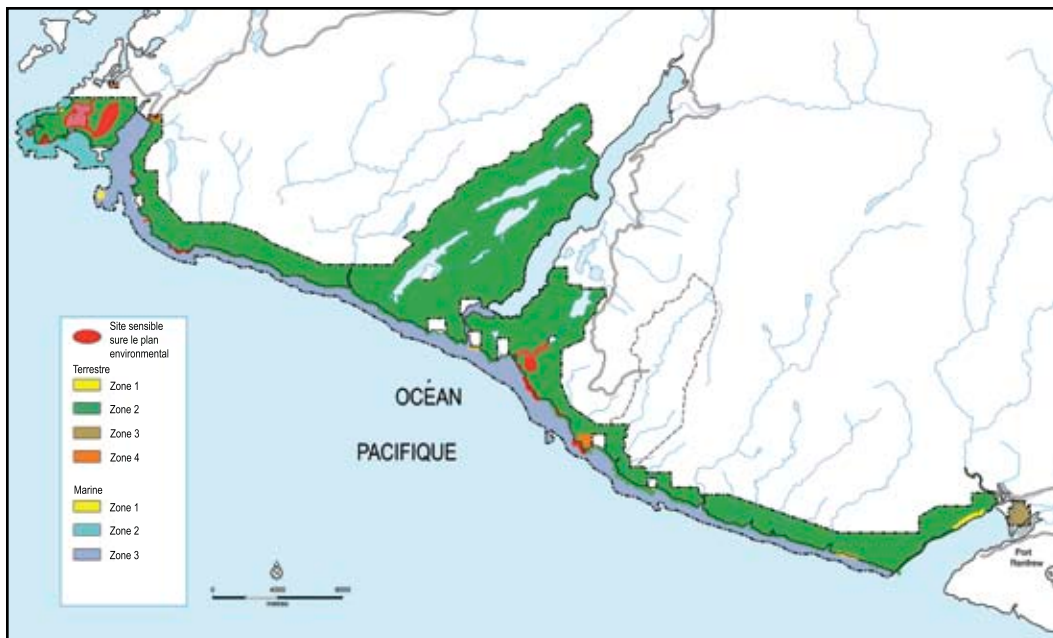


Figure 12 : Zonage provisoire du secteur du sentier de la Côte-Ouest. Parcs Canada, 1972